



Commissariat à la Sécurité Alimentaire
Observatoire de la Sécurité Alimentaire

BULLETIN SEMESTRIEL

D'INFORMATION SUR LA

SECURITE ALIMENTAIRE

EN MAURITANIE

- VERSION SIMPLIFIEE POUR COURRIER ELECTRONIQUE -
(SANS CARTES NI PHOTOS)

SOMMAIRE :

Présentation du Bulletin.....	2
Bilan de la campagne agro-pastorale 2001/2002	3
Zones à risque alimentaire provisoires 2001/2002	6
Situation alimentaire dans les régions en novembre 2001	9
Evolution des prix des produits alimentaires dans les régions	12
Evolution des prix à Nouakchott	14
Importations céréalières	15
Commercialisation du bétail au Trarza et au Hodh Echargui.....	16
Désertification et sécurité alimentaire	19
Aperçu sur le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté	23
Le CSA et la Communication.....	25
Activités de la Direction des Programmes du CSA.....	26
Nouvelles orientations de l'Agence d'Exécution des Micro-Projets	29

Présentation du Bulletin

Le présent bulletin semestriel est spécial à plus d'un titre.

Il coïncide, tout d'abord, avec la commémoration du 41^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale.

Il présente, ensuite, la première analyse des résultats de l'identification provisoire des zones rurales à risque alimentaire pour l'année 2001/2002.

Il donne également un aperçu sur la situation actuelle de la campagne agro-pastorale, avec un premier bilan céréalier prévisionnel qui fait apparaître malheureusement un déficit relativement important.

Nous présentons aussi dans ce numéro les toutes premières représentations cartographiques obtenues grâce au Système d'Information Géographique (SIG) mis en place récemment au sein de l'Observatoire.

Ce précieux outil d'analyse et de diffusion de l'information constitue un élément important dans la stratégie de communication du CSA, que nous exposons dans ce numéro.

Trois autres thèmes majeurs sont abordés dans cette parution de novembre : la lutte contre la pauvreté ; le problème de la désertification ; et la commercialisation du bétail.

Comme d'habitude, la situation alimentaire du mois est présentée ainsi que les activités de développement à la base du CSA et de l'Agence d'Exécution des Micro-Projets.

Enfin, c'est l'occasion pour nous d'informer nos fidèles lecteurs que l'Observatoire va, dans les premiers mois de l'année prochaine, renforcer ses outils d'observation et d'analyse, grâce à la prise en compte des résultats de nouvelles études sur la sécurité alimentaire. Il s'agit notamment de la mise en place d'une méthodologie d'identification et de suivi des groupes vulnérables en milieu urbain ; d'un système de suivi régulier des marchés à bétail ; ainsi qu'un suivi périodique des flux transfrontaliers de produits alimentaires.

Bilan de la campagne agro-pastorale 2001/2002

Pluies en retard

Les pluies utiles ont débuté cette année au mois de juillet 2001, abstraction faite des faibles précipitations tombées en avril au Gorgol et en juin dans quelques zones du Sud du pays sans incidence sur le démarrage de la campagne agricole. Ces pluies utiles de juillet ont intéressé les Wilaya du Gorgol, Trarza, Guidimakha et deux Hodh, avec cependant, des cumuls inférieurs à ceux de l'année dernière.

Le mois d'août a connu d'importantes précipitations durant la troisième décennie (supérieure à la normale dans les Wilaya du Trarza, de l'Inchiri, du Hodh El Gharbi et de l'Assaba) ; mais les deux premières décades sont quant à elles demeurées déficitaires.

Le mois de septembre a connu un régime pluviométrique décroissant : Très pluvieux durant la première décennie, ce régime a diminué d'intensité durant la deuxième décennie pour atteindre des niveaux très faibles en troisième décennie où les cumuls n'ont guère dépassé 20 mm. Cette situation a continué durant le mois d'octobre.

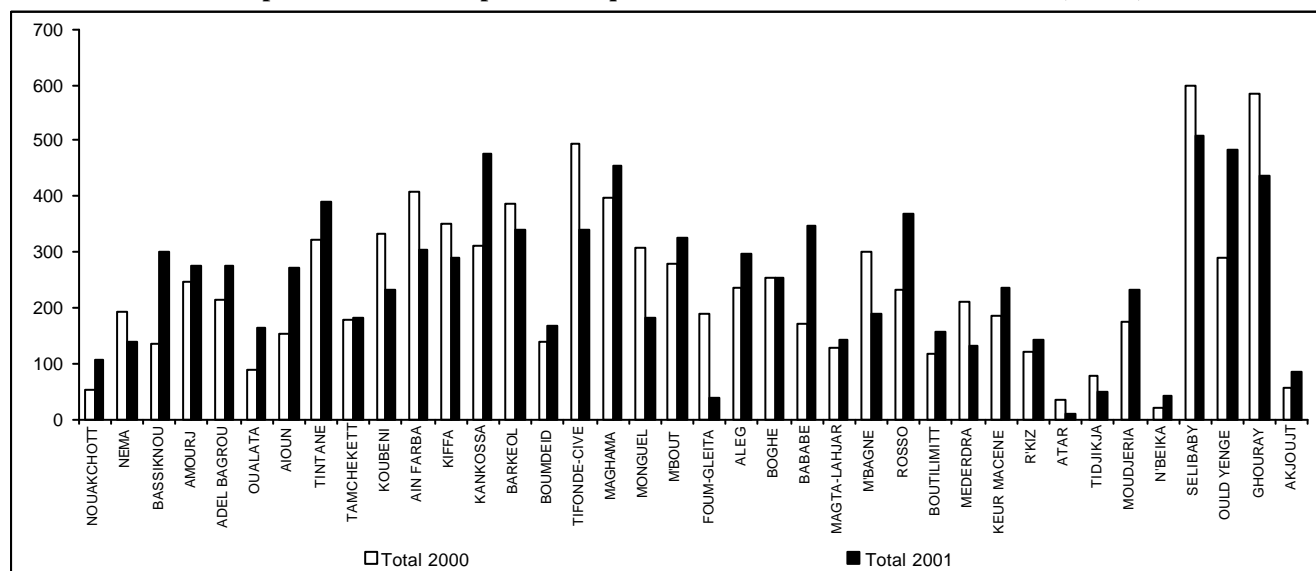
Au final, les cumuls pluviométriques au 10 octobre 2001 se sont avérés supérieurs à ceux de l'année passée dans la moitié des stations d'observations du pays. Ils ont même dépassé la normale à Nouakchott, Rosso, Boutilimit, Akjoujt, Aleg, Aioun et Kankossa. Par opposition, des déficits importants ont été enregistrés dans le Nord du pays, au Tagant et à Néma ; de même que dans de nombreuses zones agricoles (de -15 mm à N'Djadbeni à -201 mm à Wompou).

De manière globale, les espaces pastoraux ont plutôt bien bénéficié des précipitations (Assaba, Nord Trarza) ; à l'inverse des zones à grande concentration de cultures (vallée du fleuve, Aftout, Sud-Est du pays).

Cette situation a été aggravée par une mauvaise répartition spatio-temporelle des précipitations, notamment dans les zones agricoles du pays où les petits paysans ont enregistré d'importantes pertes de potentiel de production (Gorgol, Brakna, deux Hodh).

En ce qui concerne le fleuve Sénégal, la crue en date du 4 octobre 2001 n'a atteint que la cote 9,40 m à Kaédi, pour une normale de 13 m.

Comparaison des cumuls pluviométriques saisonniers au 10 octobre 2000 et 2001 (en mm)



Source : AGRHYMET.

Situation pastorale satisfaisante

Les quantités de pluie enregistrées ont favorisé le développement des pâturages ainsi que le remplissage des retenues naturelles d'eau dans certaines Wilaya (Assaba, Trarza, Guidimaka et Sud Brakna). Il en a résulté une amélioration sensible de l'état d'emboupoint et sanitaire du cheptel, malgré l'existence de certaines épizooties rapidement circonscrites. Dans les autres Wilaya, la situation pastorale est demeurée dégradée, avec des départs en transhumance importants (au Tagant et en Adrar, notamment).

Faible production agricole

Compte tenu du retard des précipitations, les semis de cultures pluviales ont commencé en juillet et se sont poursuivis dans certaines zones jusqu'en août. De plus, les pauses pluviométriques ont nécessité par endroit des re-semis (vallée du fleuve, Aftout et Sud-Est du pays), repoussant d'autant le cycle cultural avec tout ce que cela implique en terme de rendement.

Parallèlement, les cultures de décrue (Walo), qui représentent un potentiel important des superficies cultivables, vont connaître une forte régression cette année, du fait de la faiblesse de la crue du fleuve et de la rapidité du retrait des eaux dans les zones inondées.

S'agissant des cultures derrière barrages et de bas fonds (*Tamourts*), les niveaux de remplissage ont été toutefois

satisfaisants, notamment en Assaba et au Guidimakha. Tel n'a pas été le cas néanmoins dans les Wilaya du Hodh El Gharbi, du Brakna, du Tagant et de l'Adrar.

De leur côté, les cultures irriguées ont vu partout leurs superficies exploitées diminuer, pour de nombreuses causes : vétusté des infrastructures, problèmes d'accès au crédit, mauvaise qualité des semences, difficultés de commercialisation, etc.

Enfin, dans les zones oasiennes de l'Adrar, la production dattière 2001 s'est révélée meilleure que celles des trois dernières années, mais est restée faible eu égard au potentiel de la Wilaya.

On notera par ailleurs, une pression massive de oiseaux granivores dans les Wilaya du Brakna, du Gorgol et du Trarza. Les traitements aériens et terrestres menés par le MDRE dans le cadre de la campagne anti-aviaire devraient contribuer à endiguer ce fléau. Une recrudescence de sauteriaux a été, en outre, observée dans les Wilaya du Hodh El Gharbi, du Guidimakha et, dans une moindre mesure, au Brakna et au Gorgol.

Déficit céréalier important

L'enquête agricole et les estimations de la DPSE font ressortir une production céréalière prévisionnelle brute pour la campagne 2001/2002 de 160.369 tonnes, réparties comme suit :

Production céréalière brute 2001/2002 (en tonnes)

Typologies	Sorgho	Mil	Maïs	Riz	Total
Dieri	61 317	40 66	0	0	65 383
Bas fonds	21 606	0	66 21	0	28 227
Walo	26 11	0	796	0	34 07
Décrue contrôlée	37 50	0	0	0	37 50
Irrigué	683	0	756	58 163	59 602
Total	89 967	40 66	81 73	58 163	160 369

Source : DPSE/MDRE.

Cette estimation de la production, complétée par les données sur les importations et les stocks finaux du bilan céréalier précédent, font ressortir un bilan céréalier prévisionnel 2001/2002 déficitaire de **165.298 tonnes** (Cf. bilan). Ce résultat est à comparer avec le déficit de la campagne 2000/2001 qui avoisinait 60.000 tonnes.

Il découle de l'actuel bilan prévisionnel une consommation apparente de 116.6 kg/habitant/an. Cette consommation théorique s'avère très en deçà de celle enregistrée au cours de la campagne 2000/2001 (154 kg/habitant/an), et fort éloignée de la norme de consommation officielle (176 kg /habitant/an).

Bilan céréaliier prévisionnel 2001/2002
(en tonnes)

	Postes	Riz	Blé	Mil/Sorgho/ Maïs/autres	Total
	Population estimée au 30/04/2002				2 781 737
I	DISPONIBILITES	51 276	15 337	86 875	153 488
A	PRODUCTION				
	Production brute	58 163	0	102 206	160 369
	PRODUCTION DISPONIBLE	34 898	0	86 875	121 773
B	STOCKS INITIAUX	16 378	15 337	0	31 715
II	BESOINS	149 287	230 421	191 476	571 183
	NORME DE CONSOMMATION(Kg/hab.)	46	71	59	176
A	CONSOMMATION HUMAINE TOTALE	127 960	197 503	164 122	489 586
B	STOCKS FINAUX	21 327	32 917	27 354	81 598
III	EXCEDENT(+) DEFICIT(-) BRUT (II - I)	-98 011	-215 084	-104 601	-417 695
IV	SOLDE IMPORT – EXPORT	29 225	223 172	0	252 397
	IMPORTATIONS	29 225	223 172	0	252 397
	Commerciales prévues	22 225	220 172	0	242 397
	Aides alimentaires	7 000	3 000	0	10 000
	EXPORTATIONS	0	0	0	0
V	EXCEDENT(+) DEFICIT(-) NET (III+IV)	-68 786	8 088	-104 601	-165 298
VI	CONSOMMATION APPARENTE TOTALE	59 174	205 592	59 521	324 287
	par habitant et par KG	21,3	73,9	21,4	116,6
	Norme de consommation officielle	46	71	59	176

Source : DPSE/MDRE et Observatoire/CSA.

Zones à risque alimentaire provisoires 2001/2002

Identification provisoire

Dans le but d'établir une prévision sur la situation alimentaire des populations mauritaniennes rurales, l'Observatoire a mené dès septembre 2001, à mi-campagne agro-pastorale, une enquête d'identification provisoire des communes rurales à risque alimentaire. Les résultats obtenus ne deviendront définitifs qu'après la prochaine identification programmée en février 2002, au terme des principales productions de la campagne 2001/2002.

La méthodologie d'identification utilisée repose, d'une part, sur une série d'appréciations qualitatives de facteurs et indicateurs conjoncturels touchant directement ou indirectement la sécurité alimentaire ; et d'autre part, sur une appréciation de la situation de chaque commune considérée en année normale (situation structurelle basée sur le potentiel et la vocation agro-économique).

Contrairement à la toute première identification menée en février 2001, dans laquelle l'unité d'observation correspondait à une zone de plusieurs communes, celle de septembre a retenu comme base d'enquête la commune rurale afin d'accroître la précision des analyses. 180 communes ont ainsi été couvertes individuellement par l'enquête, qui s'est étalée sur quatre semaines. Dans la mesure où l'Observatoire ne dispose pas de correspondant permanent dans les Wilaya de Nouadhibou et du Tiris Zemmour, ces deux Wilaya peu peuplées n'ont pas été considérées.

Evolutions par rapport à février 2001

Les résultats de l'identification provisoire de septembre 2001 montrent qu'à des degrés divers, 67 communes du pays peuvent être considérées comme à risque alimentaire (Cf. tableau et cartes).

La comparaison des résultats obtenus en septembre avec ceux obtenus en février 2001 fait ressortir une évolution de la situation alimentaire au niveau de certaines communes du pays, en fonction du caractère conjoncturel ou structurel de la vulnérabilité locale.

Ainsi, parmi ces 67 communes à risque identifiées en septembre, 56 figuraient déjà dans la liste des zones vulnérables de février 2001.

Les évolutions sont en effet peu sensibles d'une campagne à l'autre au niveau des communes

structurellement vulnérables. Au Tagant, les deux communes de Tichit et Lekhcheb occupent le même rang élevé de vulnérabilité entre février et septembre 2001. De même en Adrar, la situation alimentaire des communes de Medah, N'terguent et Aoujeft a peu évolué malgré une légère amélioration de la production agro-pastorale au cours de la présente campagne.

Par opposition, des communes dont la vulnérabilité est d'ordre plus conjoncturel ont vu leur situation alimentaire s'améliorer en septembre par rapport à février 2001. C'est le cas des Communes de Bassikounou, Dhar, Aïn Varba et Ouadane, considérées en situation de vulnérabilité extrême en février, puis exclues des zones à risque en septembre. De telles variations de situation s'expliquent par l'évolution saisonnière positive de quelques facteurs primordiaux à l'échelle communale : par exemple, la commune de Bassikounou, dont la principale ressource est l'agriculture de type pluvial, a quitté le groupe des zones à risque en septembre 2001 car les résultats de la production locale de sorgho ont été satisfaisants.

Dernier cas de figure : quelques communes ayant présenté en février 2001 de bons résultats agro-pastoraux se retrouvent actuellement confrontées à une situation conjoncturelle difficile. Tel est le cas des communes de Tektake, Lehraj, Ould Yengé et Agharghar. Les populations de ces communes, qui parviennent habituellement à satisfaire leurs besoins alimentaires grâce à leur propre production, se trouvent aujourd'hui confrontées à une situation inhabituelle impliquant des adaptations difficiles.

3 degrés de vulnérabilité

Les 67 communes provisoirement identifiées comme à risque alimentaire en septembre 2001 sont classées en trois catégories :

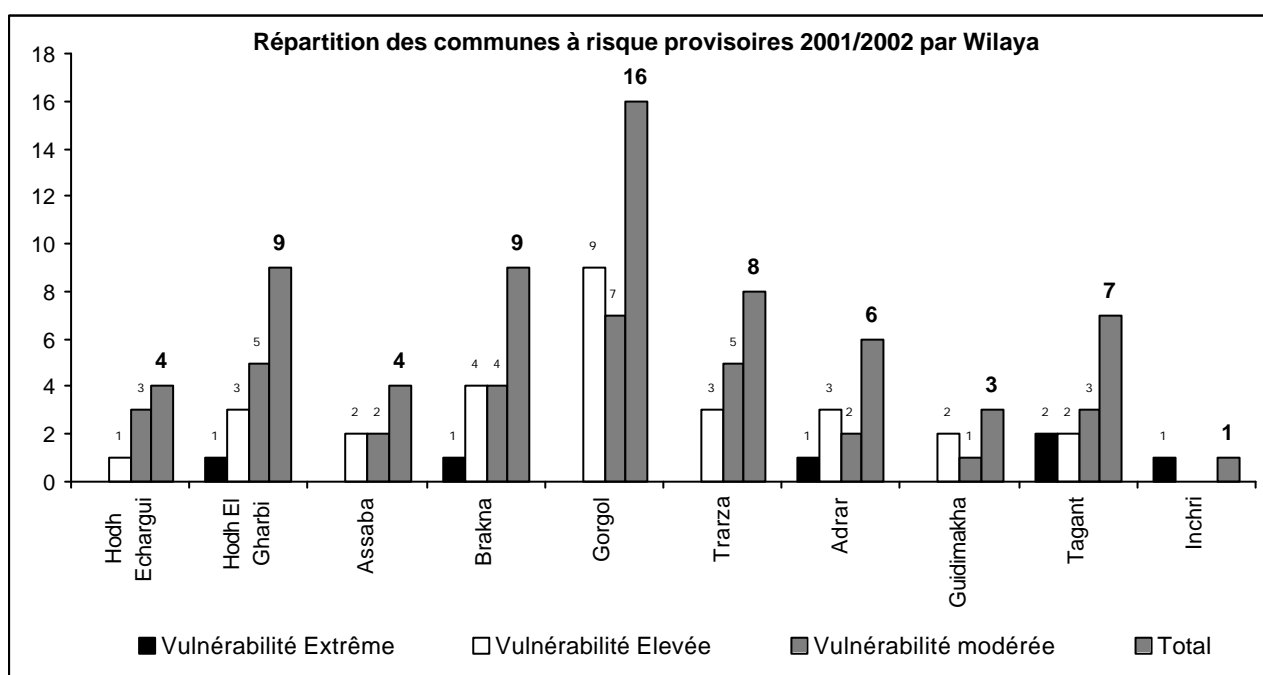
Communes à vulnérabilité extrême : Ce niveau maximum de vulnérabilité est atteint lorsqu'une commune connaît des difficultés particulièrement sévères sur l'ensemble des paramètres déterminant le risque alimentaire. En septembre 2001, 6 communes présentent un tel degré de vulnérabilité. La position de certaines communes s'explique par une situation structurelle défavorable aggravée par une mauvaise campagne 2001. C'est notamment le cas de Tichit et de Lekhcheb au Tagant, de Mabrouk au Hodh El Gharbi et d'Aïn Savra en Adrar. Pour les autres communes, la

vulnérabilité extrême se justifie essentiellement par une campagne particulièrement difficile compte tenu du déficit pluviométrique (Ouah Amour au Brakna) ou des sinistres causés par les inondations (Akjoujt).

Communes à vulnérabilité *élevée* : Ce groupe de 29 communes localisées dans les Wilaya du Gorgol, du Brakna, du Hodh El Gharbi, du Trarza et de l'Adrar, peut être décomposé en deux ensembles distincts : d'une part, les communes à vulnérabilité conjoncturelles souvent exposées à des crises alimentaires mais susceptibles de compenser leurs pertes de production par d'autres activités génératrices de revenus (disponibilité des produits de cueillette, proximité d'une agglomération urbaine, etc...) notamment dans les Moughataa de Monguel, M'Bout et Magta Lahjar. D'autre part, les

communes structurellement vulnérables qui disposent d'un potentiel de production agro-pastorale très réduit, mais dont la situation conjoncturelle en 2001 a été favorable, à l'image de Medah et N'Terguent (Adrar), Hsey Tine et Leftah (Assaba), Elb Adres et Tenghadej (Trarza).

Communes à vulnérabilité *modérée* : En fin de liste figurent les communes dont le risque alimentaire n'est pas très accentué, avec cependant une prédisposition à une aggravation rapide de leur situation. La plupart de ces communes appartient à la bande sahélienne du Sud du pays, où le caractère conjoncturel du risque alimentaire est prédominant dans un environnement plus ou moins favorable.



Liste provisoire des communes rurales a risque 2001/2002 *

Rang	Communes	Moughataa	Wilaya
<i>Vulnérabilité extrême</i>			
1	Tichitt	Tichitt	Tagant
2	Lekhcheb	Tichitt	Tagant
3	Mabrouk II	Tamchekett	Hodh El Gharbi
4	Aïn Savra	Chinguitti	Adrar
5	Akjoujt	Akjoujt	Inchiri
6	Ouad Amour	Maghta Lahjar	Brakna
<i>Vulnérabilité élevée</i>			
7	N'Teirguent	Aoujeft	Adrar
8	Bathet Moit	Mounguel	Gorgol
9	Djonabe	Maghta Lahjar	Brakna
10	El Meddah	Aoujeft	Adrar
11	Melzem Teichet	Mounguel	Gorgol
12	Choum	Atar	Adrar
13	Voulaniya	Koubenni	Hodh El Gharbi
14	Aweinatt	Tintane	Hodh El Gharbi
15	Azgueilem Tiyaab	Mounguel	Gorgol
16	Dar El Avia	Boghé	Brakna
17	Lehrejatt	Tintane	Hodh El Gharbi
18	Aouleiygat	Ouad Naga	Trarza
19	Elb Adress	Boutilimit	Trarza
20	Lehraj	Ould Yengé	Guidimakha
21	Bokhol	Mounguel	Gorgol
22	Tektake	Ould Yengé	Guidimakha
23	Sangrava	Maghta Lahjar	Brakna
24	Tikobra	M'Bout	Gorgol
25	El Wahat	Tidjikja	Tagant
26	Edebaye Ehel Guelaye	M'Bout	Gorgol
27	Lehrach	M'Bout	Gorgol
28	Noual	Néma	Hodh Echargui
29	Beilouguet Litam	Maghama	Gorgol
30	Hseyj Tin	Boumdeid	Assaba
31	Leftah	Boumdeid	Assaba
32	Debay El Hejaj	M'Bagne	Brakna
33	Chelkhet Tiyaab	M'Bout	Gorgol
34	Ten Gadej	Boutilimit	Trarza
35	Soudoud	Moudjeria	Tagant

<i>Vulnérabilité modérée</i>			
36	Tamchekett	Tamchekett	Hodh El Gharbi
37	Mounguel	Mounguel	Gorgol
38	Ould Yengé	Ould Yengé	Guidimakha
39	Boubacar Ben Amer	Tidjikja	Tagant
40	Toulel	Maghama	Gorgol
41	Agharghar	Tintane	Hodh El Gharbi
42	Awjeft	Aoujeft	Adrar
43	Ouad Naga	Ouad Naga	Trarza
44	Néré Walo	Kaédi	Gorgol
45	Cheggar	Aleg	Brakna
46	Medbougou	Koubenni	Hodh El Gharbi
47	Souva	M'Bout	Gorgol
48	Male	Aleg	Brakna
49	El Ariye	Ouad Naga	Trarza
50	Lexeiba II	R'Kiz	Trarza
51	El Varae	Bababé	Brakna
52	N'Teichet	Boutilimit	Trarza
53	Oudei J'Rid	Guerou	Assaba
54	Kaédi	Kaédi	Gorgol
55	Djellewar	Aleg	Brakna
56	Boumdeid	Boumdeid	Assaba
57	Maeden	Aoujeft	Adrar
58	Djewol	Kaédi	Gorgol
59	Tinhemmad	Aïoun	Hodh El Gharbi
60	Lehsira	Tidjikja	Tagant
61	Twil	Tintane	Hodh El Gharbi
62	Bougadoum	Amourj	Hodh Echargui
63	Vessale	Bassiknou	Hodh Echargui
64	Doo	Maghama	Gorgol
65	El Megve	Bassiknou	Hodh Echargui
66	Moudjeria	Moudjeria	Tagant
67	Ajweir	Boutilimit	Trarza

* Rappel des résultats de l'identification provisoire des communes rurales à risque alimentaire menée en septembre 2001.

Wilaya de Dakhlet Nouadhibou et du Tiris Zemmour exclues.

Source : Observatoire/CSA.

Situation alimentaire dans les régions en novembre 2001

Hodh Echargui

Le niveau des eaux de surface au mois de novembre 2001 est faible. Les grandes dépressions de Vough et Sellari ne sont remplies qu'au tiers.

Le cycle de développement végétatif des variétés tardives de cultures pluviales a connu certaines perturbations dues au manque d'eau (dessèchement), aux sauteriaux et à la divagation des animaux sur les champs. Le stade actuellement atteint par les spéculations (Mil, Niébé, Arachide) est, soit le tallage, soit l'épiaison. Les agriculteurs s'attendent à une faible récolte, notamment dans les communes d'Amourj (Moughataa de Néma), de Bougadoum, de Timbedra, dans la quasi-totalité des communes de Djiguenni et, dans une moindre mesure, dans l'arrondissement de Bousteila.

Les pâturages restent relativement abondants dans la commune d'Adel Bagrou, la Moughataa de Bassiknou et le Nord de Oualata. Ailleurs, les pâturages sont le plus souvent dégradés. Un feu de brousse s'est déclenché au cours de ce mois entre Timbedra et Ouueinatt Zbel, ravageant une importante surface. D'autres feux de brousse ont été signalés çà et là. Pour sa part, l'état sanitaire du cheptel est dans l'ensemble satisfaisant.

Le niveau des approvisionnements en denrées de première nécessité est dans l'ensemble correct. Les prix n'ont pas connu de variations significatives au cours de ce mois. Seul le sucre a vu son prix fluctuer compte tenu de la fête de Ramadan. L'état sanitaire et nutritionnel des populations est satisfaisant, si l'on excepte quelques cas de malnutrition chez les enfants en bas âge et les personnes âgées dans les zones vulnérables.

Hodh El Gharbi

Les ressources naturelles en novembre 2001 sont caractérisées par une baisse du niveau des eaux de surface et du niveau de la nappe phréatique ; mais également par une dégradation du couvert végétal, notamment dans les plaines, sous l'action conjuguée de la pression du bétail et des feux de brousse.

Les cultures sous pluie se trouvent en début de maturation. Néanmoins, les paysans, qui ont été obligés de réduire les superficies exploitées compte tenu du retard de la saison, s'attendent à une mauvaise production. Les contraintes pesant sur les cultures sont l'insuffisance de la pluviométrie, les feux de brousse, les

déprédateurs et la mauvaise qualité des semences utilisées.

Les ressources pastorales sont en dégradation. La pression du bétail est forte sur les pâturages situés plus au Sud de la Wilaya. Un important feu de brousse s'est déclaré au cours de ce mois entre Ain Varba (Moughataa de Tintane) et Twil, où il a pu être difficilement maîtrisé.

Le niveau d'approvisionnement en produits alimentaires de première nécessité est dans l'ensemble régulier. Néanmoins, les prix sont en hausse suite à la forte demande induite par le mois de Ramadan. Le sorgho coûte, par exemple, 150 UM/kg à Aioun. Par contre, les prix restent à des niveaux acceptables sur les marchés frontaliers qui s'approvisionnent en partie du Mali.

Les maladies humaines les plus courantes sont, par ordre d'importance : les infections respiratoires, le paludisme et les diarrhées. L'état nutritionnel des enfants dans les zones à risque demeure stable.

Assaba

Deux feux de brousse se sont produits dans la partie Sud de la commune de Sani. Ils ont considérablement appauvri les ressources pastorales locales suite à la destruction d'une partie de la végétation pérenne.

La variété précoce de sorgho (cycle court) cultivée en pluvial dans les zones hautes vient d'être récoltée. Le retard de récolte s'explique par les longues pauses pluviométriques du mois d'octobre. Par contre, la variété précoce cultivée dans les zones basses a pu en partie terminer son cycle et être récoltée début octobre. Cette variété a connu une baisse de 30 % de sa production par rapport à l'année passée. Quant à la variété de sorgho tardif cultivée dans les oueds et derrière les digues, elle présente des stades différents (grains pâteux, maturation). La récolte a commencé en deuxième décennie de novembre mais sera inférieure à celle de 2000. Les cultures derrière barrage (sorgho, niébé, maïs) suivent leur développement normal. On note cependant la présence d'oiseaux granivores autour des champs. Enfin, la campagne maraîchère a démarré en retard à cause du calendrier chargé des producteurs, de l'absence de semences maraîchères de bonne qualité et du manque de produits phytosanitaires.

Sur le plan pastoral, le tapis herbacé de la Wilaya est couvert à 90 %. Toutefois, quelques poches déficitaires

sont signalées dans les communes de El Ghair (Moughataa de Guerou), de Ghabra (Moughataa de Barkewol), et de Legrane (Moughataa de Kiffa). Malgré tout, une réserve importante de pâturages existe dans la commune de Laoueissi et le Sud-Est de la Moughataa de Kankossa, mais doit être protégée par des pare-feux.

Aucun problème d'approvisionnement en produits alimentaires de première nécessité n'a été signalé. Cependant, l'offre en céréales traditionnelles reste faible, et les producteurs sont contraints d'acheter des denrées de base à des prix élevés par rapport à leur pouvoir d'achat limité.

Gorgol

Le niveau des eaux de surface en novembre 2001 est en baisse. Les ressources fourragères et forestières sont en dégradation sous l'action conjuguée des feux de brousse, de la pression du cheptel transhumant et de la production de charbon de bois. Plusieurs feux de brousse ont eu lieu durant la dernière décennie d'octobre et le début du mois de novembre. Les plus importants quant à l'ampleur des dégâts, se sont produits entre le 20 et le 29 octobre à Maghama et au Sud-Est de la Moughataa de Kaédi, où 1000 km² environs de forêts et de pâturages ont été détruits. Une campagne du MDRE de mise en place de pare-feux a débuté.

Les récoltes des cultures pluviales touchent à leur fin. La production a été faible cette année, au point que les prix des céréales traditionnelles n'ont presque pas fléchi sur les marchés de consommation. Cette situation est particulièrement flagrante dans les Moughataa de Monguel et M'Bout, dans la partie Sud-Est de la Moughataa de Kaédi et au Nord-Ouest de Maghama. Il faut dire que les conséquences de la mauvaise pluviométrie ont été aggravées par l'action dévastatrice des oiseaux, notamment dans certaines zones telles que Beileguet Litam, Varae Litam et M'Bout, où certains champs ont été abandonnés avant la récolte (Monguel).

Les cultures de décrûe viennent de commencer dans les Moughataa de Kaédi et de Maghama. La crue n'a été bonne que sur le Gorgol noir et au niveau du Projet Maghama décrûe. Les agriculteurs sont confrontés pour la plupart au fléau de la sésamie. Au niveau du fleuve, les populations des villages riverains sont privées de cultures à cause de la faible crue cette année. Les cultures rizicoles se trouvent, quant à elles, au stade de maturation sur la majorité des périmètres irrigués. 250 hectares ont été semés à Foum Gleita et 1450 hectares sur 2000 ont été financés par le crédit agricole à Kaédi. Par ailleurs, 200 hectares sont récoltés manuellement à Lexeiba I, de même que 120 hectares dans le Sud de la Moughataa de Kaédi. La pression aviaire sur ces cultures est forte, mais le MDRE a commencé une campagne de lutte.

La situation des pâturages est bonne, bien que les feux de brousse, essentiellement liés à l'activité de production de charbon de bois, constituent une menace sérieuse. L'état sanitaire du cheptel est dans l'ensemble satisfaisant, en dépit de cas de charbon bactérien et de symptômes de la "vache couchée". Une campagne de vaccination vient d'être lancée par le MDRE.

Le niveau des approvisionnements en denrées de base est élevé dans l'ensemble de la Wilaya, et les prix demeurent stables. Par rapport à la même période de l'année passée, les céréales traditionnelles sont néanmoins plus rares sur les marchés, et leurs prix affichent des niveaux supérieurs.

La situation sanitaire des populations est en dégradation dans la Wilaya, où l'on note une recrudescence du paludisme et des pneumopathies. La situation nutritionnelle reste plutôt stable.

Certains éléments d'alerte commencent à être observés : abandon de certains champs à Monguel et à M'Bout ; épuisement des stocks paysans ; recours massif à l'achat de sacs de blé du CSA ; exode massif et précoce d'actifs (Monguel et M'Bout) ; barrages vides à Monguel.

Brakna

La situation des ressources naturelles est en nette dégradation en novembre 2001, et les eaux de surface sont inexistantes.

Les cultures ont séché pour la plupart avant maturation, suite à la mauvaise répartition spatio-temporelle des précipitations, à l'action des déprédateurs et à la faible crue du fleuve. En conséquence, les récoltes de mil se sont avérées médiocres.

La situation pastorale est bonne dans la commune d'Aleg, la partie Ouest de Mâle ainsi que dans les communes de Boghé et Dar El Avia. Un risque de surpâturage est à craindre dans la Wilaya du fait d'un afflux important de bétail en provenance du Gorgol, de l'Inchiri et de l'Adrar. L'état sanitaire du bétail reste satisfaisant, malgré l'existence de foyers de fièvre aphteuse chez les bovins et de parasitoses chez les petits ruminants. La délégation du MDRE a débuté une campagne de vaccination et de pare-feux.

Le niveau des approvisionnements en denrées de base est régulier, mais les prix restent à des niveaux élevés, en particulier pour les céréales traditionnelles dont l'offre a été faible cette année. La saison de soudure prochaine s'annonce difficile.

La situation sanitaire et nutritionnelle humaine est dégradée par rapport au mois passé, particulièrement chez les agriculteurs en rupture de stocks. Par ailleurs, la malnutrition persiste chez les groupes vulnérables.

Certains éléments d'alerte commencent à apparaître, notamment chez les petits agriculteurs des zones à risque (endettement, réduction forcée de repas et prise de repas collectifs).

Adrar

La situation des ressources naturelles est globalement stable, malgré une dégradation continue de la végétation pérenne.

La campagne maraîchère se poursuit dans la plupart des zones agricoles de la Wilaya, et les cultures se trouvent au stade de repiquage. La culture de la carotte est dominante dans la région. La préférence des agriculteurs pour cette spéculation s'explique par le peu d'entretien et d'eau requis, et par son adaptation aux conditions agro-écologiques de la région. Les cultures maraîchères font néanmoins face au manque d'eau et aux attaques de déprédateurs. Par ailleurs, on remarque que la récolte de pastèques a commencé dans les oueds d'Aoujeft, de Tawaz et Ain Ehel Taya.

La situation sanitaire du cheptel est également stable, malgré une dégradation de l'état sanitaire et d'embonpoint du cheptel, particulièrement dans les Moughataa d'Aoujeft, de Chinguitti et dans le Nord-Est, de la Moughataa de Ouadane. Un mouvement du cheptel restant dans la Wilaya a été constaté en direction des régions voisines.

La situation sanitaire des populations est généralement satisfaisante, malgré la persistance de diarrhées, d'avitaminoses et d'anémies chez les populations des zones enclavées, à l'instar de Ain Savra, N'terguent, Maaden et Choum. En outre, les cas de malnutrition chez les enfants en bas âge sont en augmentation, surtout après la fermeture des centres d'alimentation communautaires (CAC) de certaines localités de la Wilaya.

L'approvisionnement en produits alimentaires de base est globalement régulier. Cependant, les prix des principales denrées alimentaires suivis sur les marchés de la région

ont affiché une hausse par rapport au mois passé, à l'image du riz qui a vu son prix passer de 180 UM à 190 UM/kg. En général, cette hausse des prix est due à la forte demande durant le mois de Ramadan. A noter qu'une opération de distribution de riz italien a commencé au mois de novembre dans la Wilaya.

Les premiers éléments d'alerte ont été constatés localement, notamment sous forme de ventes d'animaux reproducteurs et de diminution forcée de rations alimentaires.

Guidimakha

Le niveau des eaux de surface en novembre 2001 est faible. Deux feux de brousse sont survenus dans les deux premières décades de novembre, détruisant le couvert végétal sur quelques kilomètres : l'un à Ehl Diem et Soufi ; et l'autre à Tenchighaten.

Les cultures de Dieri se trouvent au stade de récolte et celles de bas fond au stade de semis. Les ennemis de cultures (oiseaux, chenilles) ont contraint quelques paysans à abandonner leurs champs avant la récolte.

Les pâturages sont secs mais abondants. L'état sanitaire du cheptel reste satisfaisant, bien qu'il existe des foyers de fièvre aphteuse dispersés dans la Wilaya. Quelques cas de botulisme sont toutefois constatés dans la Moughataa de Sélibaby.

Le niveau des approvisionnements en produits alimentaires est faible à cause de l'enclavement de nombreux marchés de la région. En outre, les céréales traditionnelles sont disponibles en faibles quantités sur les marchés locaux compte tenu de la mauvaise campagne agricole.

Sur le plan de la santé humaine, quelques cas de paludisme ont été signalés à travers la Wilaya. Parallèlement, la malnutrition persiste dans la Moughataa d'Ould Yengé (Lehraj, Oudhen Levrass).

Evolution des prix des produits alimentaires dans les régions

Le suivi des prix des céréales sur les principaux marchés de l'intérieur du pays (Cf. carte) entre novembre 2000 et octobre 2001 a permis de dégager globalement les remarques suivantes :

Pour le blé, l'approvisionnement s'est avéré relativement bon sur l'ensemble des marchés suivis, et les prix sont restés quasi-stables, malgré quelques évolutions ponctuelles parfois liées au prix du sorgho quand la préférence du consommateur va pour ce dernier.

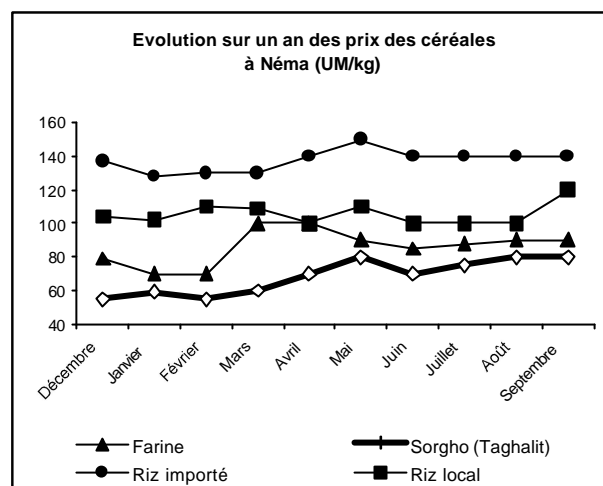
Le suivi des prix du riz a fait apparaître trois zones d'approvisionnement différent : la zone Nord, dont le centre d'approvisionnement est Nouakchott et où l'évolution des prix est tributaire essentiellement des arrivages d'importations au Port Autonome de Nouakchott. La zone Est (deux Hodh) approvisionnée essentiellement par la production nationale et par des importations du Mali, où le prix du riz importé est resté dépendant de l'offre en riz national. La zone Sud (Brakna, Gorgol), où les flux transfrontaliers de riz sénégalais ont contribué à stabiliser les prix à des niveaux inférieurs à ceux de Nouakchott.

Hodh Echargui

Le suivi des prix opéré sur les marchés du Hodh Echargui a révélé que l'offre de blé en grain n'est pas continue. De ce fait, l'évolution des prix de la farine de blé ont été analysés.

Les prix de ce produit et du sorgho ont évolué en sens opposés. Cette situation peut s'expliquer par une diminution volontaire de l'offre de la farine de la part des commerçants quand le sorgho est abondant et bon marché, dans la mesure où ces deux denrées sont substituables pour le consommateur.

Les prix du riz importé sont restés, quant à eux, globalement stables aux alentours de 140 UM/kg, ce qui pourrait s'expliquer en partie par l'existence de flux transfrontaliers venant du Mali.

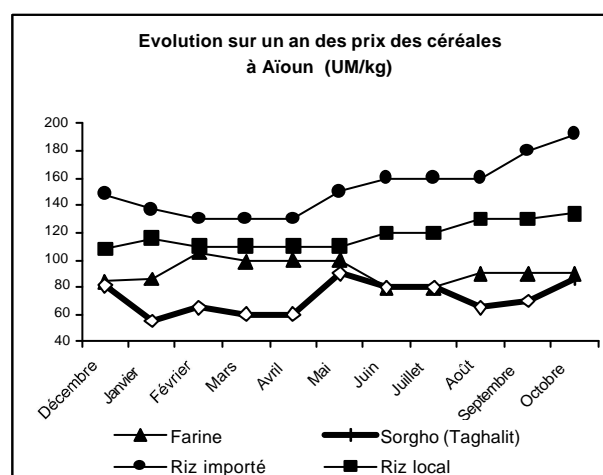


Hodh El Gharbi

Tout comme au Hodh Echargui, les prix de la farine de blé ont été observés à la place de ceux du blé en grains sur les marchés du Hodh El Gharbi.

Là encore, les prix de la farine et du sorgho ont évolué en phases opposées, pour les mêmes raisons que précédemment.

En ce qui concerne le riz importé et le riz local, l'évolution s'est déroulée en trois paliers en fonction de l'épuisement des stocks en riz local : entre décembre 2000 et mars 2001, le prix du riz importé a été de 130 UM/kg contre 110 UM/kg pour le riz local. Les prix de ces produits ont atteint respectivement 160 UM/kg et 120 UM/kg entre juin et août 2001 ; puis 190 UM/kg et 135 UM/kg entre septembre et novembre 2001.

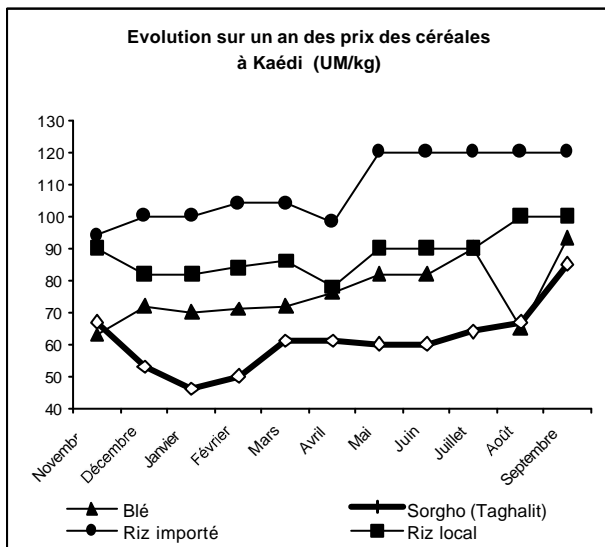


Gorgol

Les prix du blé et du sorgho ont été relativement bas entre novembre et avril sur les marchés du Gorgol (blé 70 UM/kg ; sorgho 50 UM/kg). Au fur et à mesure que le sorgho s'est raréfié sur le marché, son prix, ainsi que celui du blé, ont affiché une tendance à la hausse. Il faut rappeler que le consommateur du Gorgol montre une préférence pour le sorgho, ce qui a lié l'évolution des prix de ces deux denrées substituables. Notons en outre, que le fléchissement ponctuel du prix du blé en août résulte des interventions du CSA durant cette période.

En ce qui concerne le riz local, les prix ont très peu fluctué entre novembre 2000 et juillet 2001 (80 à 90 UM/kg), avant de s'établir à 100 UM/kg à partir d'août 2001 du fait de la diminution des stocks.

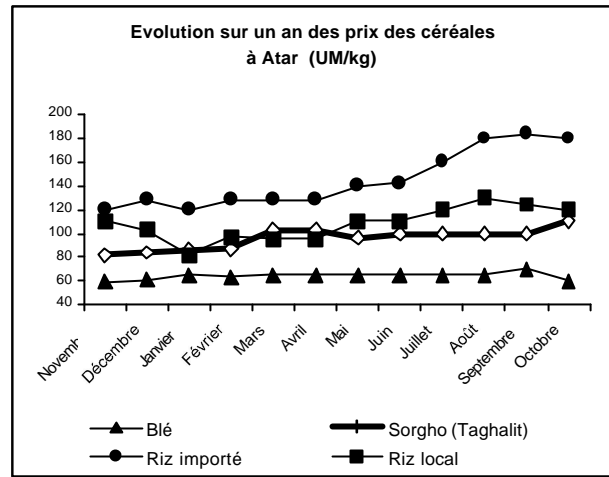
Le riz importé est resté, quant à lui, stable jusqu'en avril 2001 (100-110 UM/kg), pour passer à un niveau supérieur entre mai et octobre 2001 (120 UM/kg). Le prix du riz importé à Kaédi a affiché l'un des plus bas prix du pays, compte tenu des facilités d'approvisionnement avec le Sénégal.



Adrar

Le prix du blé est resté stable durant toute l'année à Atar et Aoujeft. A Ouadane, il a enregistré une hausse relativement importante entre mars et juillet 2001, passant de 75 à 90 UM/kg. Cette situation laisse penser qu'Aoujeft serait mieux approvisionné que Ouadane.

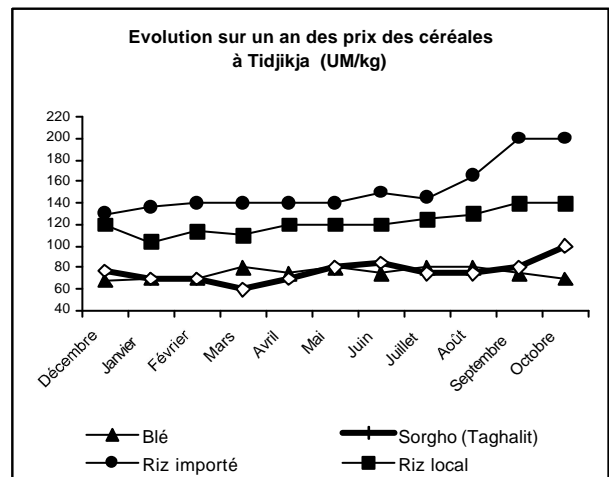
De son côté, le prix du riz importé est resté stable autour de 150 UM/kg jusqu'au mois de juin, du fait d'une bonne offre en riz national. A partir du mois de juillet, la baisse de cette offre en riz mauritanien, non compensée par une offre en riz importé, a conduit à un renchérissement du prix des deux types de riz.



Tagant

Sur le marché de Tidjikja, les prix du blé et du sorgho ont évolué en opposition de phase dans une étroite fourchette comprise entre 60 et 80 UM/kg. Les commerçants ont en effet probablement adapté leurs approvisionnements en blé en fonction des évolutions saisonnières des stocks de sorgho.

Pour le riz importé, un accroissement de prix a été remarqué à partir d'août 2001, à l'issue d'une longue période de stabilité autour de 140 UM/kg. Cette situation a résulté d'un bon approvisionnement du marché de Tidjikja en riz local jusqu'en août. A partir du mois de juillet, l'épuisement des stocks en riz local, non compensé par des importations récentes, a provoqué une hausse des prix des deux variétés de riz.



Evolution des prix à Nouakchott

L'évolution des prix des produits alimentaires de base à Nouakchott sur une année, se caractérise par les faits suivants :

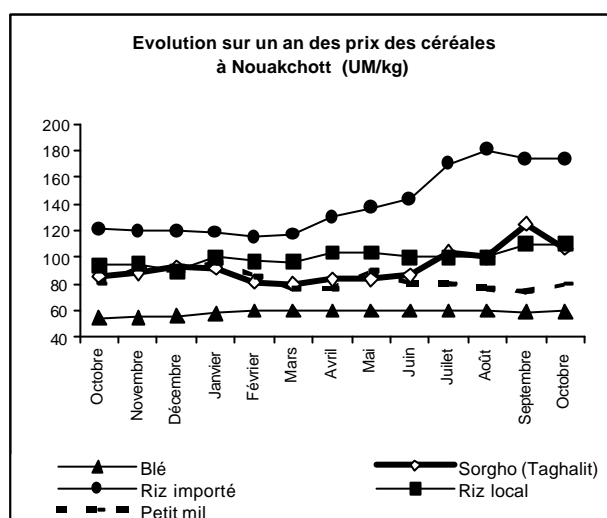
Le prix du blé est resté quasiment stable autour de 60 UM/kg, conséquemment à la régularité et à l'importance des importations de ce produit.

Le prix du riz importé s'est accru par paliers depuis mars 2001, suite à l'absence d'importation de cette céréale.

De son côté, le prix du sorgho a affiché une évolution saisonnière en trois temps :

- Un léger fléchissement entre janvier et mars 2001 (passant de 90 à 80 UM/kg), sous l'effet de la mise en marchés des productions nationales.
- Une hausse continue entre avril et septembre (atteignant 125 UM/kg), due à une contraction progressive de l'offre de ce produit.
- Une baisse relativement importante entre septembre et octobre (jusqu'à 105 UM/kg), qui pourrait s'expliquer par l'arrivée de certaines quantités de sorgho issues des récoltes de dièri.

Par ailleurs, les prix de l'huile en fût ont affiché une certaine stabilité depuis janvier 2001 (de 185 à 170 UM/litre), grâce à une offre satisfaisante. Les quantités d'huiles importées au Port Autonome de Nouakchott étant plus faibles en 2000/2001 qu'en 1999/2000, on peut déduire que l'huile en fût disponible provient de flux transfrontaliers terrestres non encore quantifiés.



Prix à la consommation au détail en novembre 2001 (UM/kg)

Marchés	Blé	Petit mil	Sorgho (Taghalit)	Riz brisure importé	Riz brisure local	Farine de blé	Haricot	Huile (fût) UM/litre	Lait en poudre (Celia)	Viande de boeuf	Viande de chameau	Viande de mouton
Néma	90	70	80	140	100	90	250	200	700	400	500	500
Amourj	90		70	140	110	100	150	220	800	300	300	350
Bassiknou	80	65	60	150	100	100	210	140	800	400	400	400
Oualata	80	75		140	120	100	300	200	900	300	300	300
Vassala	100	60			100	100	180	230	800	400	400	400
Aïoun	70		144	190	130	90	224	250	820	400	400	600
Koubenni	90	95	90		130	100	240	270	840	400	400	500
Medbougou	90	80	80		130	100		250		400	400	500
Tamchekett	90				130	110	300	300		350	350	480
Kiffa	70		70	140	110	75	100	200	800	500	450	550
Aleg	70		120	130	110	87	246	184	688	436		670
Bababé	70	76	76	102	100	96	104	179	760	508		550
M'Bagne	47		90	90		96		180	750	400		400
Ould Birem	76	72	73	97	89	100	200	234	800			
Atar	60		110	190	126	67	236	200	770		700	800
Aoujeft	70		120	190	120	90	260	260	900		800	900
Chinguitti	70		118	200	130	80	274	252	850		800	660
Selibaby	76	60	80	104	100	92	160	192	800	500		600
Djaguili	80	40	50	100	100	98	100	228	760	300		
Ould Yengé	72	60	62	130	103	100	100	218	775	400		400
Akjoujt	62		85	200	120	70	250	150	600		600	600
NKTT- El Mina	55	70	130	160	110	80	220	170	700	600	700	700
NKTT- Socogim	55	70	140	160	110	80	220	170	740	600	700	700
NKTT-Toujoun.	55	90	130	170	110	80	250	170	700		700	700

Source : Observatoire/CSA

Importations céréalières

Importations de riz

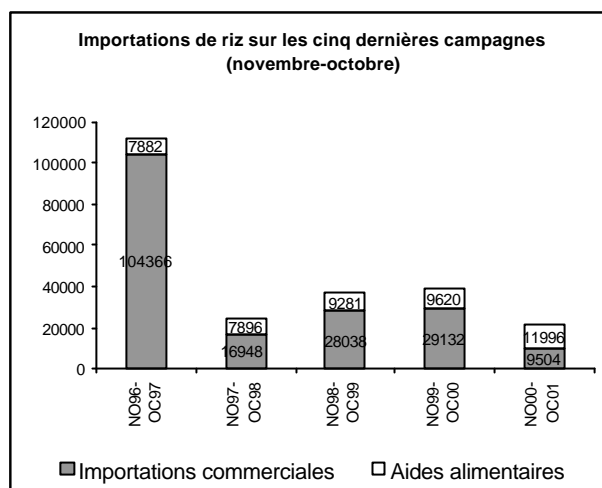
Le traitement des relevés des importations enregistrées par les services du Port Autonome de Nouakchott au cours des cinq dernières années (l'année d'importation court du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante), permet de remarquer que les importations de riz durant l'année 2000/2001 n'ont constitué qu'environ 50 % des quantités importées durant chacune des deux années précédentes.

En effet, l'importation globale de riz n'a été que de 21.500 tonnes en 2000/2001, contre près de 40.000 tonnes précédemment. La part de l'aide alimentaire dans les importations 2000/2001 dépasse largement celle des importations commerciales. Deux cargaisons d'aides alimentaires d'une quantité totale 11.996 tonnes ont ainsi été livrées dans le cadre des programmes réguliers du Japon et de l'Italie. De leur côté, les importateurs nationaux n'ont fait rentrer que 9.504 tonnes en octobre dernier.

Ce faible niveau d'importations commerciales résulte sans doute de la volonté politique d'encourager la consommation du riz national, couplée à la contrainte des importateurs de riz, qui sont aussi producteurs, d'écouler leur propre production.

Si on recule l'observation sur cinq ans, on constate que les importations de riz ont fortement régressé à partir de 1996/1997, passant de 112.000 tonnes (environ 100 % des besoins de consommation) à un maximum de 40.000 tonnes en 1999/2000 (30 % des besoins).

Ce changement de niveau peut s'expliquer par le fait que la garantie d'achat de la production nationale par le pool des importateurs a été supprimée à partir de 1997. De ce fait, les importateurs ont limité leurs achats à l'étranger pour assurer l'écoulement de leur propre production locale.



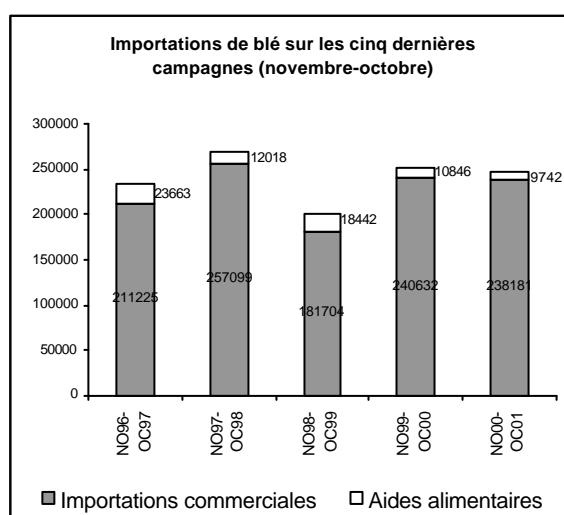
Source : Port Autonome de Nouakchott.

Importations de blé

Durant l'année 2000/2001, la Mauritanie a importé 247.000 tonnes de blé, dont 9.742 tonnes d'aides alimentaires. Ces quantités sont parvenues de façon régulière et ont dépassé les besoins théoriques de consommation de plus de 30 %.

Les niveaux d'importation actuels ne s'écartent pas beaucoup de ceux des quatre dernières années. Le surplus de blé importé chaque année est semblable et est réexporté vers le Mali, ou utilisé localement comme aliment de bétail.

Il convient de remarquer que l'une des conséquences de ce surplus a été une quasi-stabilité des prix de ce produit de consommation courante sur le marché (Cf. supra).



Source : Port Autonome de Nouakchott.

Commercialisation du bétail au Trarza et au Hodh Echargui

Dans le cadre du développement de sa méthodologie de suivi des marchés à bétail et des groupes d'éleveurs à risque, l'Observatoire a commandé au RESAL (Réseau Européen de Sécurité Alimentaire) une étude sur la commercialisation du bétail sur pied et la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des éleveurs en Mauritanie.

Cette étude, dont les résultats définitifs seront disponibles sous peu, s'est intéressée à deux grandes régions d'élevage du pays : le Hodh Echargui et le Trarza.

Le Hodh Echargui est probablement la région où la plus grande part de l'économie est issue de l'élevage, avec des échanges importants en provenance et en direction du Mali. Le Trarza se caractérise, quant à lui, par une intensification accrue de l'élevage et par la commercialisation du lait.

Le présent article restitue une partie des résultats de l'étude concernant la commercialisation du bétail en Mauritanie, à partir d'enquêtes menées fin juin 2001 dans ses deux régions clés.

L'élevage : un secteur essentiel

Le secteur de l'élevage constitue un maillon essentiel de la sécurité alimentaire et un pilier de l'économie mauritanienne. En 1995, il représentait 17 % du PIB, alors que le secteur rural dans son ensemble (pêche non comprise) en représentait 24 %.

Il faut dire que le milieu écologique, composé en grande partie de savanes arides arbustives, fait de la Mauritanie un pays d'élevage par excellence.

Selon les données provisoires du recensement 2000, les nomades représentent 12 % de la population totale du Hodh Echargui et 6% de celle du Trarza. Parmi ces nomades, bon nombre de familles ne sont que des bergers. Toutefois, beaucoup de petits éleveurs dont la famille est maintenant sédentaire ne sont pas comptabilisés comme nomades, bien que leur logique économique reste en grande partie sous-tendue par l'élevage et repose sur la mobilité des troupeaux.

Elevage extensif au Hodh Echargui

Située à l'extrême Est du pays, le Hodh Echargui représente l'une des plus importantes zones pastorales du pays. La plupart des éleveurs sont concentrés dans la partie méridionale, au Sud de Néma, car la pluviométrie annuelle y est moins faible qu'ailleurs (200 à 400 mm), et car la zone est parsemée de dépressions plus ou moins inondées en saison des pluies.

En 1996, année de pluviométrie moyenne, la production fourragère de la Wilaya (hors pâturages aériens) a été estimée à 900 kg de matière sèche à l'hectare. Cette estimation révèle que les capacités excèdent d'un tiers les besoins annuels d'un cheptel moyen résident en permanence dans la région. En outre, le libre accès des troupeaux de la zone aux terroirs situés de l'autre côté de la frontière malienne renforce les ressources pastorales exploitables en saison sèche.

Il faut également signaler la présence de terres salées, notamment vers Timbedgha, où certains troupeaux effectuent une cure annuelle.

Le potentiel fourrager y est donc important, mais s'avère insuffisamment exploité. En effet, les pluies sont généralement mal réparties, tant dans l'espace que dans le temps, et les points d'eau sont à la fois insuffisants en nombre et forts dispersés. Les puits sont par endroits très profonds (70 à 90 mètres) ; et ceux qui se situent au niveau des nappes superficielles rechargées par les eaux de pluies (10 à 30 mètres) se tarissent généralement avant la fin de la saison sèche.

Le cheptel moyen de la Wilaya est finalement estimé à 788.850 UBT (Unité de Bétail Tropical ; norme selon laquelle 1 bovin = 0,8 UBT, 1 petit ruminant = 0,1 UBT, 1 camelin = 1,2 UBT). Ce total se décompose en 35 % de bovins, 40 % de petits ruminants et 25 % de camelins. La majeure partie du cheptel mauritanien passe entre 6 et 9 mois au Mali durant la saison sèche, tandis qu'une quantité assez importante de bétail malien rejoint les pâturages mauritaniens en hivernage.

Elevage plus intensif au Trarza

La région du Trarza est assez variée du point de vue géographique, ce qui influe sur les systèmes d'élevage.

La partie Sud présente de nombreuses terres inondables ou parcourues d'écoulements plus ou moins temporaires, en particulier au niveau de la vallée du fleuve Sénégal et dans les Moughaata de Keur Macene et R'kiz.

En 1996, la production fourragère de la Wilaya ne représentait que 700 kg de matière sèche à l'hectare, mais les pâturages aériens très abondants n'ont pas été pris en compte. Certains sols plus favorisés de la bande Sud présentent de grandes potentialités. Néanmoins, les terres les plus riches sont aujourd'hui utilisées pour la riziculture à grande échelle, et cette zone constitue un important réservoir de parasitisme.

Le cheptel vivant la majeure partie de l'année dans le Trarza est estimé à 324.050 UBT, dont 20 % de bovins, 40 % de petits ruminants et 40 % de camélins.

Le Trarza fait partie des zones déficitaires en pâturage, et on estimait en 1996 que 10 % du bétail étaient en surcharge par rapport au potentiel. Cette surcharge apparente est permise par l'usage intensif des aliments pour bétail produits au Sénégal ou issus des usines de décorticage du riz.

Si l'usage de l'aliment bétail est aujourd'hui assez généralisé dans la région, sa rentabilité s'avère conditionnée à la vente de lait auprès de deux unités industrielles en activité et auprès des citadins de la Wilaya.

Ainsi, la frange d'éleveurs qui tablent sur la vente de lait pratique un élevage quasi-intensif : le bétail est peu mobile, et son alimentation provient en grande partie d'aliments achetés sur le marché. L'abreuvement se voit facilité dans la bande Sud de la région par les eaux de surface, les canaux d'irrigation des rizières, et les nombreux forages. Les ménages d'éleveurs du Sud de la région engagés dans la production laitière se caractérisent finalement par une meilleure aisance financière.

La majeure partie du cheptel de la Wilaya demeure toutefois assez mobile, et passe de nombreux mois de l'année au Sénégal ou le long de la frontière dans le Brakna et le Gorgol.

Soumission au marché des petits éleveurs

Les logiques de mises en marché du bétail ne sont pas les mêmes pour les grands éleveurs et les petits.

Les éleveurs disposant d'un capital bétail suffisamment important pour leur assurer un niveau de vie décent

constituent des intervenants de premier ordre sur le marché : leurs actes d'achats et de vente répondent à une stratégie de maximisation des bénéfices et de bonne gestion du cheptel, et influent directement sur les prix du marché. Ces éleveurs suivent, en effet, l'évolution du marché en profitant des moyens modernes de télécommunications, et n'interviennent qu'aux moments opportuns. Ils disposent d'une assise financière suffisante pour se permettre de différer des ventes si le contexte du marché ne leur convient pas.

Les petits éleveurs au maigre capital bétail se trouvent dans une situation inverse et se voient soumis aux aléas du marché : leur stratégie de mise en marché est sous-tendue par un objectif de sécurité alimentaire à court terme pour le ménage. Ainsi, les décisions de vente du bétail ne sont généralement pas motivées par la recherche d'un bénéfice, mais cherchent à répondre aux besoins élémentaires les plus urgents. Tel est particulièrement le cas en période de soudure, lorsque les petits éleveurs sont contraints de vendre une partie de leur cheptel pour subvenir aux besoins alimentaires du ménage, alors même que les prix du bétail ne leur sont pas favorables.

Dans certains cas, la décision des petits éleveurs de vendre du bétail répond à une crainte de disparition du cheptel (manque de pâturages ou risques d'épizooties). Mais là encore, ni le moment ni le lieu de la transaction ne sont délibérément choisis. Cette absence de choix constitue bien évidemment un facteur important de vulnérabilité des petits éleveurs.

Importance des opérations hors marchés

Dans les deux régions étudiées, les animaux présents sur les marchés ont des destinations multiples : la majorité du bétail est destinée au marché intérieur (Nouakchott, Nouadhibou, autres Wilayas et marchés voisins de la région considérée) ; cependant, certaines catégories de bovins et de petits ruminants sont destinées directement à l'exportation (Mali, Sénégal et même Côte d'Ivoire ou Burkina Faso).

Toutefois, les grands mouvements du bétail destiné à la vente au niveau national et transfrontalier ne se reflètent pas forcément dans les échanges au niveau des marchés du Trarza et du Hodh Echargui.

Ainsi au Trarza, un peu moins de la moitié des opérations de commercialisation du bétail s'effectuent en dehors des aires géographiques reconnues officiellement aux marchés. Ces opérations se passent souvent tout près des marchés ou aux alentours des localités habitées par les petits éleveurs.

Au Hodh Echargui, les opérations hors marchés sont moins nombreuses que celles du Trarza, mais demeurent assez fréquentes. Cette différence résulte sans doute

d'une organisation plus ancienne des marchés du Hodh Echargui, lesquels semblent remplir des fonctions plus importantes et plus diversifiées qu'au Trarza. Parmi les lieux de commercialisation hors marché les plus fréquentés au Hodh Echargui, on peut citer les zones de Zreïba (Commune de Bangou) et de Mabrouk (Commune de Bousteïla).

L'ampleur des transactions hors marchés complexifie le suivi des prix du bétail. Cependant, ces opérations ne sont pas sans influences sur les prix pratiqués au niveau des marchés officiels : la présence ou non dans la région d'importants troupeaux proposés à la vente influence de manière sensible les prix pratiqués sur les marchés de regroupement ou de consommation.

Rôle incontournable des intermédiaires

Sur les marchés visités, l'étude a mis en évidence l'absence des grands éleveurs et des gros commerçants, ceux-ci préférant manifestement opérer hors marchés.

Les opérateurs que l'on retrouve sur les marchés sont donc pour l'essentiel constitués de « *Teyvaya* », c'est-à-dire des intermédiaires individuels entre les petits éleveurs et les consommateurs. Ces opérateurs se rémunèrent grâce à une commission prélevée sur les transactions effectuées, et ne disposent que de faibles capacités d'auto-financement. Ils permettent aux petits éleveurs d'écouler leur bétail pour satisfaire leurs besoins en produits de première nécessité ; et parallèlement, ils permettent aux consommateurs de se ravitailler facilement en viande.

Peu de fluctuations des prix du bétail

Contre toute attente, l'étude n'a pas été en mesure d'établir un lien manifeste entre des fluctuations saisonnières des prix des denrées de base (en particulier les céréales), et celles du bétail.

Il est courant au Sahel, et surtout dans les zones pastorales au delà du 15^{ème} parallèle, que les termes de l'échange bétail/céréales se dégradent fortement en saison sèche jusqu'au moment des récoltes. Cette dévalorisation relative du bétail vendu par rapport au céréales achetées en période de soudure représente d'ailleurs un facteur d'appauvrissement majeur des petits éleveurs sahéliens.

Un tel phénomène saisonnier n'est pas apparu clairement lors des entretiens effectués auprès des petits éleveurs et des opérateurs sur les marchés à bétail du Hodh Echargui et du Trarza. Des fluctuations de faible amplitude des prix du bétail existent évidemment, mais semblent davantage liées à des rapports ponctuels entre l'offre et la demande locale plutôt qu'à une logique saisonnière prévisible.

Ainsi, les baisses de prix du bétail régulièrement observées en fin de saison de sèche et résultant d'une dégradation de l'état du cheptel ne s'accompagnent par forcément d'un renchérissement des céréales consommées par les éleveurs. Il convient d'ajouter que les éleveurs mauritaniens présentent des habitudes alimentaires particulièrement souples : passant du riz local au mil, ou du mil à la farine de blé, en fonction des prix pratiqués sur le marché. Cette souplesse alimentaire, couplée aux importants trafics commerciaux transfrontaliers avec le Sénégal et le Mali, atténue la dépendance des éleveurs vis-à-vis des aléas de prix des céréales.

Des contraintes spécifiques à la filière

A l'issue d'interviews approfondies avec plusieurs ménages de petits éleveurs dans les deux régions ciblées, l'étude a pu identifier certaines contraintes majeures de développement de la filière élevage.

Le manque d'infrastructures au niveau des marchés (clôtures, abreuvoirs, postes de santé animale, etc) a été régulièrement cité par les éleveurs interrogés, en particulier au Hodh Echargui.

De même que l'insuffisance des points d'eau pastoraux le long des parcours de transhumance habituels.

Les coûts élevés liés au transport du bétail préoccupent également les éleveurs. En effet, le bétail est d'ordinaire conduit à pied vers les lieux de vente par des bergers, et il parvient souvent à destination épuisé et amaigri (en particulier en saison sèche). Ceci affecte son état d'embonpoint, et par conséquent sa valeur marchande.

En outre, d'autres éleveurs du Hodh Echargui ont mentionné les difficultés d'approvisionnement en intrants alimentaires de coût raisonnable sur les marchés.

Autant de possibilités de développement accru de cette filière incontournable en Mauritanie, susceptibles de soutenir le niveau de vie des nombreux ménages vivant de l'élevage et de valoriser l'important capital national en bétail.

Désertification et sécurité alimentaire

Par M. Brahim Sall, consultant.

La désertification en Mauritanie

Depuis plus de trois décennies, l'environnement mauritanien est perturbé par un fléau implacable communément appelé sécheresse et désertification.

La désertification réduit les réserves en sols productifs, créant ainsi un environnement stérile du fait de l'aridité déjà naturelle du pays. On peut alors dire que le terme désertification désigne moins la progression du désert existant que la formation d'un nouveau désert, résultant de la jonction des terres dégradées. La sécheresse contribue à la désertification et en aggrave les effets.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que le phénomène de la désertification a une origine essentiellement humaine ; à savoir la pression excessive exercée sur les sols et les terres. La Convention de lutte Contre la Désertification (CCD), définit la désertification comme étant « la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et sub-humides sèches par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines ».

La désertification et la sécheresse constituent deux problèmes majeurs que la Mauritanie, à l'instar des autres pays de la sous-région, n'a cessé de combattre depuis plusieurs années. Ces deux phénomènes étroitement liés ont des conséquences à court et long termes, entraînant à la longue une détérioration des systèmes productifs agro-sylvo-pastoraux et une paupérisation des communautés qui en vivent.

Quelques chiffres édifiants

De 1968 à 1983, la Mauritanie a fortement souffert de la sécheresse. Les isohyètes ont reculé dans l'ensemble du pays de presque 100 km vers le Sud. Ceci a fortement favorisé le décapage des sols et la disparition de la végétation herbacée, et dans bien des cas de celle ligneuse, du fait de la rareté des pluies. Ces ressources ont été très sensiblement entamées à cause des besoins en énergie et de la pression de l'élevage. La disparition de la végétation a favorisé le mouvement des sols sous l'effet du vent et de l'eau (érosion éolienne et hydrique).

Cette situation a contribué à diminuer grandement les terres arables, et a en outre occasionné des pertes colossales aux éleveurs, du fait de la perte d'une grande partie de leur cheptel. On estime que celui-ci a

pratiquement diminué de moitié lors des années de sécheresse.

La désertification a également entraîné un bouleversement considérable du mode d'occupation traditionnel de l'espace social. Entre 1970 et 1989, la sédentarisation des nomades s'est faite à un rythme de presque 7 % par an. La consommation du bois et du charbon de bois a fortement augmenté au détriment des forêts du fait de l'urbanisation accélérée et de la forte demande en énergie (10 fois supérieure à la disponibilité ligneuse en terme de productivité). Des 35.000 km² de la surface boisée pas plus de 6000 km² sont accessibles. Seuls 2000 km² dans la vallée du fleuve sont supposées avoir un potentiel soutenu de production de charbon de bois.

Naturellement, tout ceci favorise une dégradation du cadre économique et du cadre de vie social.

Tout un pays touché par la désertification

En Mauritanie, toutes les zones (saharienne, sahélienne, fleuve Sénégal, Maritime) ont été fortement éprouvées par la sécheresse et la désertification ces trente dernières années.

La zone saharienne, où la pluviométrie est inférieure à 100 mm de pluie par an, occupe 70 % de la superficie du pays. Les seules poches favorables pour des activités agricoles sont les oasis se trouvant dans les régions de l'Adrar et du Tagant. A ce titre, on peut citer Chinguitti, Ouadane et même Tichitt. Le problème le plus important que l'on y rencontre est l'eau, suite à la surexploitation des nappes souterraines dans les oasis. La FAO estime que 34.000 familles vivent dans ces oasis et utilisent environ 5000 ha. La production de dattes est l'activité agricole la plus importante. Quelques activités de maraîchage y sont développées, mais l'agriculture connaît un déclin du fait de la migration des populations ces trente dernières années vers les grands centres urbains. L'insécurité alimentaire y sévit souvent.

La zone sahélienne semi aride (inférieure à 400 mm) concerne à peine 17 % de la superficie totale du pays. Cette zone a une vocation essentiellement pastorale. On y trouve les régions du Hodh El Gharbi, du Hodh Echarghi, de l'Assaba, du Trarza et du Brakna. Cette zone représente 80 % du PIB du secteur agricole. L'élevage transhumant y est pour une part importante

(25 %) et est fortement dépendant de la pluviométrie annuelle. Le nombre des animaux varie largement d'une année à l'autre du fait de la sécheresse et de la désertification.

La zone du fleuve est semi-aride. C'est une zone avec de grandes potentialités agricoles. Les sols y sont riches et aptes à l'agriculture. Plus de 400.000 personnes vivent dans la partie mauritanienne du fleuve. Les systèmes de production qui y sont développés sont l'agriculture, l'élevage et la pêche. Elle reste une zone particulièrement exposée à l'avancée des dunes et à la salinisation/alcalinisation des sols. Les populations y vivent encore d'agriculture de subsistance.

La zone côtière, dont les précipitations sont inférieures à 100 mm par an, est une bande de 50 km de large qui couvre 2 à 3% de la surface du pays. C'est la zone la moins arrosée du pays. Nouakchott et Nouadhibou sont les deux plus grandes villes qui s'y trouvent, et offrent depuis des activités refuges à plus de 500.000 personnes. Ces villes offrent un véritable spectacle de désolation dans les bidonvilles constitués depuis la grande sécheresse des années 70. Elles connaissent des problèmes d'ensablement tout comme les zones rurales : les dunes continentales autour de Nouakchott menacent fortement la ville, et celles dans la zone de Nouadhibou menacent directement la voie ferrée qui longe la cité.

Répartition des superficies des Wilaya en fonction des précipitations (en mm)

Wilaya	Superficies (km ²)	< 100	100-200	200-300	300-400	400-500
Nouakchott	120	120				
H. Echargui	182 700	130 000	18 000	34 700		
H. Gharbi	53 400		32 000	17 400	4 000	
Assaba	36 000		12 700	17 900	6 000	
Gorgol	13 600			7 950	5 650	
Brakna	33 000	4 160	23 230	5 610		
Trarza	67 800	45 000	22 800			
Adrar	125 800	215 300				
Nouadhibou	17 800	17 800				
Tagant	95 200	77 200	18 000			
Guidimakha	10 300			500	5 800	4 000
T.Zemmour	258 580	258 580				
Inchiri	46 300	46 300				
Mauritanie	1 030 700	794 460	126 730	84 060	21 450	4 000

Source : MDRE/PMLCD, ASECNA, 1991.

Un impact bien perceptible

L'un des impacts les plus importants de la désertification a été la réduction des superficies des terres arables, des pâturages, des forêts, ainsi que des ressources en eau. On estime que les dunes de sables recouvrent plus d'un tiers de la superficie globale des terres disponibles. Par leurs effets néfastes sur la productivité et les rendements agricoles, la désertification et la sécheresse ont fini par :

- Mettre en cause la sécurité alimentaire et le niveau de vie des populations rurales ;
- provoquer les mouvements massifs des populations vers les grands centres urbains ;
- complexifier les approvisionnements en eau pour les besoins humains et du cheptel ;
- dégrader le cadre de vie des populations rurales et urbaines ;
- détruire le patrimoine naturel et historique du pays, notamment la disparition des paysages écologiques spécifiques et de leur faune originelle ;
- Engendrer des pertes économiques considérables favorisant une paupérisation des populations rurales.

Exode et changements de mode de vie

Toutes les régions de la Mauritanie ont été plus ou moins touchées par la sécheresse et la désertification. Aussi, la priorité pour leurs populations a été avant tout de lutter pour leur survie, de s'assurer une sécurité alimentaire. Pour s'adapter au phénomène de la sécheresse et de la désertification, la réaction spontanée de ces populations rurales a été de migrer et changer de mode de vie pour se nourrir en attendant des jours meilleurs, qui sont dans bien des cas un objectif difficile à atteindre. Les régions pastorales ont été les plus touchées du fait de la disparition de la plus grande partie des animaux et de l'impossibilité dans certains cas de pratiquer l'agriculture sous pluie. L'entraide sociale a été, et reste, un élément important de leur survie quotidienne.

Trois exemples, dans trois régions différentes du point de vue agro-écologique, illustreront ces bouleversements du mode de vie : L'Adabaye de Blajmil dans l'Assaba ; Sawanna dans le Hodh El Gharbi ; l'Association d'El Adala à Tidjikja dans le Tagant.

L'Adabaye de **Blajmil**, dans le département de Kiffa (Assaba), existe seulement depuis trente ans. Son existence est l'une des conséquences de la grande sécheresse qui a sévi à cette époque, et qui a vu se rompre des liens sociaux profonds entre les communautés et une mutation profonde de leur mode de vie. La communauté de Blajmil est connue pour être composée de bergers nomades de bovins et d'ovins. Aujourd'hui à Blajmil, les populations vivent essentiellement de l'agriculture de subsistance. L'organisation traditionnelle est basée sur le système tribal. Le système d'entraide s'effectue autour du travail champêtre en commun, de la collecte d'argent pour les soins de santé, du sorgho (nourriture de base) pour les familles sans revenu (décès ou absence du chef de famille). Depuis l'installation du village, pratiquement personne n'est capable de s'acquitter annuellement de la *zakat* (don religieux) du fait de la pauvreté qui sévit. Toute la production en mil, sorgho, niébé ou autre, sert pour l'autoconsommation. Pour les quelques revenus servant à acheter des extra (thé, savon, habit), les femmes s'organisent depuis fort longtemps sous forme de coopérative pour tisser des nattes, cultiver des légumes vendus à Kankossa et Kiffa.

A **Sawanna**, situé au Sud-Est d'Aïoun (Hodh EL Gharbi), la vie de la population est fortement marquée par la *Gâa* (étendue d'eau pouvant rester 4 à 5 mois). Celle-ci est cultivée progressivement en fonction du retrait de l'eau sur une superficie de 140 km². L'agriculture est essentiellement pratiquée par les populations sédentaires de l'Adabaye. Ces populations étaient à l'origine gardiens de troupeaux des éleveurs transhumants, mais la sécheresse a décimé le cheptel qu'ils gardaient. Le rendement agricole à Sawanna est aujourd'hui de 800 kg/ha de sorgho ou de mil en bonne année de pluie. Dans tous les cas, l'agriculture est archaïque et reste fortement dépendante de la pluie. Les agriculteurs de Sawanna investissent les gains réalisés dans la production agricole pour acheter de nouveaux animaux. L'espoir est de reconstituer les animaux détruits par la sécheresse, il y a un peu plus de trente ans. La pratique de l'élevage est fondamentalement ancrée chez ces populations, même si leurs pratiques quotidiennes peuvent relever de toutes autres activités pouvant leur assurer leur sécurité alimentaire et la survie quasi quotidienne.

L'Association **d'El Adala** (Tidjikja) dans le Tagant, comprend 450 membres. La population totale de l'association est de 1170 personnes. L'organisation du travail est basée sur l'oasis ancestrale, et le palmier dattier occupe une place importante. Le système de l'appartenance de la terre est fondé sur un système traditionnel bien adapté. Les superficies des parcelles de palmiers dattiers varient d'un propriétaire à l'autre. Les anciens se rappellent qu'ils troquaient de grandes quantités de dattes avec les éleveurs transhumants qui venaient les chercher pendant la Guetna (saison des

récoltes). De nos jours, la sécheresse et la désertification ont fortement affecté leur production. La nappe phréatique qui les alimente en eau a fortement baissé et les besoins en eau sont de plus en plus pressants. La nappe, du fait de sa surexploitation devient saumâtre. L'entraide au sein de l'association a permis dans bien des cas de permettre aux plus pauvres d'assurer un minimum d'activités pour se nourrir et rester sur place. La ville toute proche offre en outre quelques petites activités manuelles rémunératrices.

Les exemples comme Blajmil, Sawanna, et EL Adala sont fort nombreux dans le pays.

Prise de conscience au niveau national et international

Pour parer au déséquilibre profond créé par la sécheresse et la désertification, les réactions ont été multiples. Au niveau politique, il y eu notamment la création par la communauté internationale du Club du Sahel, qui a suscité la mise en place du Comité Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) en 1973. Au niveau national, on peut citer la création du CSA.

L'adoption d'un cadre stratégique de lutte contre la désertification a par la suite sous-tendu le Programme Multisectoriel de Lutte Contre la Désertification (PMLCD) en 1986. Cette stratégie de lutte comportait quatre orientations fondamentales :

- Le renforcement de la sécurité alimentaire ;
- la régénération du milieu naturel ;
- la fixation des populations sur leur terroir ;
- l'utilisation rationnelle du potentiel de production.

Initialement, la mise en œuvre du PMLCD demandait 15,031 milliards d'UM sur cinq ans. Bien peu de cette enveloppe a été acquis pour la mise en œuvre du programme.

Récapitulatifs du budget sur cinq ans pour l'ensemble des projets du PMLCD

Programmes	Nationaux	Régionaux	Total
Protection	486	3,030	3,516
Eau	179	3,560	3,739
Energie	113	1,507	1,620
Aménagement et développement Institutionnel	2,444	2,324	5,768
Appui	18,5	-	185
	203	-	203
Total	4,610	10,421	15,031

Source : PMLCD/MDRE, 1991.

D'autres projets de types curatifs (lutte contre l'ensablement) ont été exécutés, tels que le projet ceinture verte de Nouakchott (1973-1990) ; le projet barrière verte du Trarza (1995-1999) ; le projet PLEMVASP (1983-1995), et bien d'autres, avec l'appui

de certains donateurs bilatéraux ou multilatéraux. Ces projets ont, pour la plupart, donné des résultats qui ont fait tâche d'huile dans le reste du pays. En effet, il n'est pas rare de constater dans un village ou une oasis de l'arrière pays, la présence d'une ceinture ou barrière verte arrêtant l'avancée des sables vers les infrastructures vitales. Les exemples de Maghta Lahjar et Boutilimitt sont à ce titre instructifs.

Poursuivre les efforts

Pour permettre à ces appuis des agences de coopération et de la communauté internationale d'avoir un impact certain sur la sécurité alimentaire, il est important de consolider les acquis et de favoriser l'esprit de

conservation et une gestion dynamique des ressources naturelles (eau, sol végétation) dans l'ensemble des actions envisagées à court et moyen termes. En effet, le pays reste fortement dépendant de ses ressources, qui se trouvent dans des écosystèmes bien fragiles.

La sécurité alimentaire des populations rurales et urbaines reste fortement dépendante de la façon dont ces ressources naturelles sont gérées, tenant compte de l'adaptation des activités au fléau de la sécheresse. Aussi, le renforcement des structures en charge de la lutte contre la sécheresse et la désertification devrait être considérés encore davantage dans les priorités politiques du pays.

Aperçu sur le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

Les efforts entrepris par le gouvernement mauritanien pour assurer la sécurité alimentaire du pays ne pourraient aboutir s'ils n'étaient pas intégrés dans un vaste programme multisectoriel, qui est celui de la Lutte contre la Pauvreté. C'est pourquoi, un aperçu du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté figure ci-dessous, présenté par M. Mohamed El Hayba Ould Lemrabott, Conseiller du Commissaire aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion :

La Mauritanie a récemment adopté son premier Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) pour la période 2001/2015. Le CSLP est, désormais, le document de politique de développement économique et social qui engage la Mauritanie auprès de la communauté des partenaires au développement.

Le CSLP, préparé dans le contexte de l'Initiative renforcée de réduction de la dette des PPTE (Pays Pauvres Très Endettés), a fait l'objet d'une large concertation au sein de la Fonction Publique, avec la société civile et les donateurs. Le CSLP est le fruit de ces échanges sans précédent à l'échelle du pays.

Le CSLP repose sur une démarche intégrée, qui inscrit la réduction de la pauvreté dans le cadre d'une stratégie de développement économique de long terme. Il se fixe des objectifs ambitieux :

1. de croissance économique, de réduction de la pauvreté et de l'extrême pauvreté ;
2. d'accès aux services sociaux de base, d'amélioration de leur qualité et de leur efficacité ;
3. de réduction des disparités régionales et hommes/femmes dans l'accès aux infrastructures économiques.

La stratégie de lutte contre la pauvreté repose sur quatre axes :

- l'accélération de la croissance économique ;
- l'ancrage de la croissance dans la sphère des pauvres ;
- le développement des ressources humaines et l'expansion des services sociaux de base ;
- la promotion d'un développement institutionnel et d'une bonne gouvernance.

Ces quatre axes se soutiennent mutuellement pour converger vers la réalisation des objectifs fixés.

La mise en œuvre du CSLP se fera à travers des plans d'action quadriennaux, dont le premier couvre la période 2001-2004. L'exécution de ces plans d'action fera l'objet d'un suivi rigoureux et d'une évaluation participative à mi-parcours (début 2003).

Les principes de l'élaboration du premier CSLP

Le processus d'élaboration du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté est, par principe, à la fois itératif et participatif :

1. itératif, parce que le CSLP doit s'enrichir au fur et à mesure de l'avancement de la réflexion stratégique sur les meilleures politiques de réduction de la pauvreté, ce qui permettra de l'actualiser régulièrement ;
2. participatif, car il associe les acteurs concernés (administration, élus, société civile, secteur privé, bailleurs de fonds) dans un processus qui a pour ambition d'aller au-delà de la simple validation de documents, pour un apport véritable, tant dans la formulation des politiques et des programmes, que dans le suivi de leur mise en œuvre et dans leur évaluation.

Aussi, le CSLP est-il le cadre d'un partenariat nouveau entre le Gouvernement, la société civile, le secteur privé et les partenaires au développement.

Approche participative

La primauté de l'approche participative constitue la caractéristique stratégique et opérationnelle majeure de la politique de lutte contre la pauvreté menée par le Gouvernement. La démarche découlant de cette approche a pour objectif principal de fonder et d'affermir la base d'une méthodologie participative pertinente, au niveau des différentes phases du processus de lutte contre la pauvreté : élaboration, mise en œuvre et suivi/évaluation de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Par delà ses traitements économiques, sociaux et institutionnels, la lutte contre la pauvreté, dans sa nouvelle conception, doit reposer sur trois autres piliers aux effets complémentaires et synergiques :

- L'adoption et le recours systématique à l'approche participative ;
- La promotion des droits de l'homme, de la participation citoyenne et la démocratisation des rapports sociaux dans une perspective de justice sociale ;
- L'adoption des approches de communication et d'information en accompagnement des actions entreprises.

Etapes de l'élaboration

Les activités de préparation du document ont été lancées durant les « Journées de sensibilisation et de concertation sur la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté », organisées du 7 au 9 décembre 1999, à Nouakchott.

Le dispositif mis en place par la suite pour élaborer le document a permis d'associer l'ensemble des acteurs du développement :

1. La supervision de l'élaboration et de la validation du CSLP est assurée par un Comité Interministériel de Lutte contre la Pauvreté, sous la présidence du Premier Ministre. La coordination des travaux de ce comité est assurée par le MAED, en concertation avec le CDHLCPI.

2. Un Comité de Concertation sur la Lutte contre la Pauvreté, présidé par le MAED et comprenant les premiers responsables des principaux ministères et structures assimilées impliquées dans la lutte contre la pauvreté et des représentants des élus locaux et de la société civile, assure le suivi du processus d'élaboration du CSLP et, ce, tant pour les aspects techniques que pour la promotion de l'approche participative.

3. La coordination technique est assurée par un Comité Technique de Lutte contre la Pauvreté, composé : (i) d'un secrétariat de coordination ; (ii) de représentants des ministères techniques et (iii) des présidents de douze groupes techniques thématiques constitués selon les différents thèmes pertinents à la lutte contre la pauvreté.

4. Un Comité des donateurs a été mis en place et se compose de représentants de tous les partenaires au développement représentés à Nouakchott.

Outre les travaux réalisés par les structures de préparation proprement dites, le dialogue national sur le CSLP a été approfondi par l'organisation de plusieurs manifestations. Ainsi, le projet de CSLP a fait l'objet, en septembre 2000, de deux journées de présentation auprès des organisations non gouvernementales.

En outre, il a été procédé, les 24 et 25 novembre 2000, à l'organisation de quatre séminaires inter-régionaux de lutte contre la pauvreté, pour lesquels les treize Wilayas du pays ont été regroupées dans quatre sites. Ont pris part à ces concertations tous les élus, des représentants des ONGs, des autres organisations de la société civile et des partenaires au développement impliqués dans la zone.

Enfin, des assises nationales de la lutte contre la pauvreté ont été organisées en janvier 2001 pour la discussion et l'approbation définitive du CSLP. Ces assises, véritables Assemblées Générales de la Lutte contre la Pauvreté, ont regroupé des représentants du Parlement, des Maires, des ONGs, des centrales syndicales, des partenaires au développement, ainsi que des personnes connues pour leur engagement dans la lutte contre la pauvreté.

Au terme du processus de préparation, le Cadre stratégique a été soumis à l'approbation du Parlement sous la forme d'un Projet de Loi d'orientation sur la lutte contre la pauvreté. Le Projet de Loi a été adopté par le Parlement en juillet 2001.

Suivi et mise à jour

Le CSLP prévoit que le dispositif institutionnel instauré pour sa préparation soit reconduit pour sa mise à jour annuelle et pour le suivi de sa mise en œuvre. Le premier rapport sur la mise en œuvre du CSLP, qui constitue en fait une véritable actualisation de la stratégie, est en cours de préparation. Il devrait être disponible en février 2002.

Le CSA et la Communication

La communication est considérée de nos jours comme l'un des outils essentiels au développement économique et social des pays.

Conscient de cela, le gouvernement a confié entre autres missions au CSA, la tâche de réunir et de diffuser l'information sur la sécurité alimentaire nationale.

C'est dans ce sens qu'a été créé au cours de l'année 2000, et à la faveur de la dernière restructuration du CSA, un Observatoire de la Sécurité Alimentaire, qui a pour mission de mettre à la disposition des opérateurs publics et privés et des partenaires du développement, les dernières nouvelles sur l'évolution de la sécurité alimentaire du pays.

Ces informations sont collectées grâce au travail des 9 antennes régionales de l'Observatoire qui s'appuient d'abord sur un vaste réseau d'une cinquantaine d'agents de collectes disséminés sur tout le territoire national (voir carte) et sur le concours des services techniques régionaux dont l'activité est liée à la sécurité alimentaire.

Ces informations sont synthétisées, analysées et complétées par la direction centrale de l'Observatoire.

Depuis un an, l'Observatoire fait apparaître régulièrement deux publications sur la sécurité alimentaire :

- Un Flash mensuel d'information synthétique, qui se concentre sur la situation alimentaire du mois et présente de brèves analyses sur les approvisionnements et les prix des denrées de base.
- Un Bulletin semestriel d'information, qui présente rétrospectivement la situation alimentaire des six derniers mois, mais également des analyses sur des thèmes plus précis ayant été approfondies à l'occasion d'études ou de recherches menées par l'Observatoire ou ses partenaires extérieurs.

Afin de mieux assurer les tâches de gestion et de synthèse de l'information plurisectorielle et d'importance croissante, l'Observatoire est en train de mettre en place un Système d'Information Géographique (SIG) qui lui permettra sous peu de disposer également de représentations cartographiques variées et adaptées à ses besoins. Ce SIG bénéficiera également aux autres directions du CSA qui ont été associées à sa mise en place et y auront accès librement.

Les cartes produites par le SIG permettront de faire apparaître beaucoup d'informations sur la situation structurelle ou conjoncturelle d'une commune, d'un département ou d'une région, ce qui permet d'appréhender rapidement ces situations et facilite ainsi leur analyse et leur présentation.

Avant la fin de l'année 2001, le site Internet du CSA sera opérationnel et présentera dans les détails des informations produites par les différentes Directions du CSA. Déjà, les services régionaux du CSA et les antennes locales de l'Observatoire communiquent régulièrement entre eux et avec le Siège par courrier électronique.

Enfin, l'Observatoire doit animer dès le début de l'année prochaine le nouveau Cadre de Concertation sur la sécurité alimentaire en Mauritanie. Ce Cadre permettra aux différentes administrations intervenant dans le secteur de la sécurité alimentaire d'être régulièrement informées et de pouvoir apporter également leurs propres contributions. Les principaux résultats des travaux des structures composant le Cadre de Concertation seront publiés dans les bulletins semestriels de l'Observatoire et sur le site Internet du CSA. Ce Cadre constituera donc un outil précieux de communication et d'échange d'informations sur la situation alimentaire du pays.

Activités de la Direction des Programmes du CSA

1. PROGRAMMES EN COURS

Micro-projets PACSA 2001

La Direction des Programmes du CSA est chargée de la programmation et de l'élaboration des avants projets sommaires des micro-projets financés par le Programme d'Appui Communautaire à la Sécurité Alimentaire (PACSA) de la Commission Européenne et réalisés par l'Agence d'Exécution des Micro-Projets (AEMP).

Le programme 2001 a été élaboré suite aux premières orientations de l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire en septembre 2000.

Un programme de 86 micro-projets couvrant 11 Wilayas du pays (deux Hodh, Assaba, Gorgol, Brakna, Trarza, Adrar, Tagant, Guidimakha, Tiris Zemmour, Inchiri) et concernant 18 types de micro-réalisations (Barrages, Dignes, Seuils, Périmètres irrigués, périmètres maraîchers, etc) a été approuvé par le Comité d'Orientation du CSA et confié à l'AEMP pour exécution.

Le coût global de ce programme est évalué à 678.714.048 UM, soit environ 3.016.507 euros.

Répartition des micro-projets PACSA 2001 par Wilaya et par type

Wilaya	Bar-rages	Dignes	Seuils	Périm. irrigués	Périm. Maraîchers	Adduct°	Puits	Projets Générateurs de Revenus	Environ.	Total
H.Echargui	1	2	0	0	2	0	2	3	1	11
H.Gharbi	1	2	1	0	2	0	1	1	0	8
Assaba	2	1	1	0	1	0	1	2	1	9
Gorgol	0	2	0	1	1	0	0	3	0	7
Brakna	2	0	0	1	3	0	3	2	0	11
Trarza	0	0	0	0	2	1	1	4	5	13
Adrar	0	0	4	0	5	0	2	2	1	14
Tagant	0	0	3	0	0	0	0	1	1	5
Guidimak.	0	1	1	0	1	0	1	1	0	5
T.Zemmour	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Inchiri	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Total	6	8	10	2	17	1	11	22	9	86

Micro-réalisations « Vivres Contre Travail » du PAM

Le programme de micro-réalisations VCT constitue l'un des trois volets de la principale composante « Développement Rural et Sécurité Alimentaire » du programme du PAM en faveur de la Mauritanie pour la période 1998/2002.

L'Objectif de cette composante est d'améliorer les conditions de vie de la population en l'aidant à combattre la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans les zones les plus vulnérables, en faisant participer les femmes au processus de développement rural, en améliorant l'accès des communautés rurales aux infrastructures et aux services sociaux et en créant des emplois ruraux.

Cette composante couvre huit régions agro-pastorales, à savoir : Assaba, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Hodh Echargui, Hodh El Gharbi, Tagant et Trarza.

Les micro-réalisations appuyées conjointement par le CSA et le PAM sont des petits barrages, digues et diguettes, périmètres maraîchers, périmètres rizicoles, pistes et constructions sociales.

Ce programme est exécuté à travers l'approche « Vivres Contre Travail » qui privilégie les travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO). Les travailleurs de ces micro-projets, qui sont choisis parmi les bénéficiaires, reçoivent une incitation sous forme de rations alimentaires fournies par le PAM (Céréales, Niébé, Huile) et des intrants non alimentaires fournis par le CSA (matériels).

Pour 2000/2001, 201 micro-réalisations ont été approuvées, ce qui a nécessité la mobilisation par le PAM de 2108,250 tonnes de Céréales, 169,455 tonnes de Légumineuses et 84,395 tonnes d'huile végétale, pour un coût total estimé à 140.729.540 UM. A quoi s'ajoutent 170 millions d'UM pour l'acquisition des intrants non alimentaires, pris en charge par le CSA et ses partenaires de développement.

Répartition des micro-réalisations VCT 2000/2001 par type et par Wilaya

Types	H.Echargui	H.Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Guidimakha	Tagant	Total
Barrages	5	6	5	1	1			1	19
Digues	8	11	5	5	9		3	12	53
P.Maraîchers	12	8	13	11	13	16	8	4	85
P.Rizicoles				3	1	8			12
Puits	6		2	1	4	1	2		16
Construct°.			2	1	1	2	5		11
Pistes			1		1		1	2	5
Total	31	25	28	22	30	27	19	19	201

Pour 2001/2002, 176 micro-réalisations ont été programmées et sont en cours de signature, ce qui va nécessiter la mobilisation par le PAM de 1690,650 tonnes de Céréales, 136,305 tonnes de Légumineuses et 68,390 tonnes d'huile végétale. Le coût total est estimé à 92.483.350 UM ; plus un financement de 118.663.137 UM pris en charge par le CSA pour l'acquisition des intrants non alimentaires.

Répartition des micro-réalisations VCT 2001/2002 par type et par Wilaya

Types	H.Echargui	H.Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Tagant	Guidimakha	Total
Barrages	2	2	4		2		2		12
Digues	15	9	5	6	8		15	2	60
P.Maraîchers	7	5	9	8	10	10	11	10	70
P.Irrigués				2		6			8
Puits	3	1	1	1	1	3	1	2	13
Construct°.			1	1	1	2		2	7
Seuils								3	3
Pistes rurales		1	1				1		3
Total	27	18	21	18	22	21	30	19	176

Programme spécial CSA

Un programme spécial de 78 micro-réalisations sur fonds propres du CSA, pour un coût estimé à 50 millions d'UM, est en cours d'exécution dans certaines Wilaya, notamment celles non couvertes par le programme VCT (Adrar, Inchiri et Tiris Zemmour).

Répartition des micro-réalisations du Programme Spécial CSA 2001/2002 par type et par Wilaya

Types	H.Echargui	H.Gharbi	Gorgol	Adrar	Inchiri	T.Zemmour	Tagant	Total
Barrages		1		4			2	7
Digues				24			1	25
P.Maraîchers	1			16	1			18
P.Irrigués			1					1
Puits				6		3	1	10
Adductions				1				1
Radiers				1				1
Pistes				10				10
Reboisements				5				5
Total	1	1	1	67	1	3	4	78

Programme Coopération française

Le programme de la Coopération française a réalisé une étude de définition d'aménagements Hydro-agricoles dans l'Adrar, l'Assaba et le Brakna en juin 2001, et les conclusions sont les suivantes :

Résultats de l'étude Coopération française 2001

Sites	Devis travaux (UM)	Devis maîtrise d'oeuvre (UM)	Coût Total arrondi (UM)	Avis	Études à mener
ADRAR					
1) Teghademt	8 502 000	3 000 000	11 500 000	très favorable	APD
2) Amjeilih	27 330 200	3 000 000	30 330 000	favorable	APS+APD
3) M'Harith	14 560 000	500 000	15 060 000	favorable	APD
4) Touajil	15 960 000	4 500 000	20 460 000	peu favorable	APS+APD
5) El Moueilih	-	-	-	Non favorable	NEANT
ASSABA					
1) N'Khailé	14 368 440	3 000 000	17 370 000	très favorable	APS+APD
2) Lefcheïcha	10 834 900	3 000 000	13 835 000	très favorable	APS+APD
3) Oudey Talaba	25 562 290	3 000 000	28 560 000	favorable	APS+APD
4) Gweissibhoum	28 873 240	3 000 000	31 880 000	peu favorable	APS+APD
5) Tlamid	-	500 000	500 000	Non favorable	APS
BRAKNA					
1) El Varaa	5 005 055	605 000	5 610 000	très favorable	APD
2) Laoueïja	8 877 435	1 980 000	10 857 000	très favorable	APD
3) Oued Abary	24 890 734	1 705 000	26 595 000	très favorable	APD
4) Tichouten	44 254 000	3 000 000	47 254 000	très favorable	APS+APD
5) Belghoubane	67 041 555	2 750 000	69 791 000	favorable	APD
6) Diabdioula	14 866 320	1 320 000	16 186 000	favorable	APD
7) Touekaten	-	500 000	-	Non favorable	APS

2. PERSPECTIVES 2002/2003

Micro-projets PACSA 2001

Une enveloppe de 5,4 millions d'euros est destinée aux micro-projets PACSA qui seront identifiés et approuvés en 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2002.

Micro-réalisations « Vivres Contre Travail » du PAM

Environ 200 micro-réalisations VCT du PAM seront approuvées vers mars 2002 dans les 8 régions agropastorales du pays.

Programmes spéciaux CSA

Un programme spécial devrait concerner les régions du Tagant, de l'Adrar et du Tiris Zemmour, sur financement du CSA, de la Croix Rouge Italienne et du PNUD, pour un montant de 1,4 millions de dollars.

Un autre programme spécial de 50 micro-projets devrait être financé sur fonds propres du CSA, à l'intention des régions du nord (Adrar, Inchiri et Tiris Zemmour).

Nouvelles orientations de l'Agence d'Exécution des Micro-Projets

Créée dans le cadre du Programme Communautaire d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PACSA) de la Commission Européenne, l'Agence d'Exécution des Micro-Projets (AEMP) est chargée de la mise en œuvre des micro-réalisations initiées dans un premier temps par le CSA.

L'Agence, dont la vocation est d'apporter une réponse effective aux problématiques locales d'insécurité alimentaire et de pauvreté, a quasiment achevé sa première génération de 48 micro-projets du programme PACSA 2000 : 40 projets sont désormais terminés, dont 39 réceptionnés ; et beaucoup d'entre eux sont d'ores et déjà exploités par les populations bénéficiaires.

L'Agence termine parallèlement l'étude approfondie de 86 micro-projets du programme 2001, dont 15 sont déjà en cours d'exécution, et 71 sont prêts à entrer dans le processus d'attribution à des opérateurs. Ces projets de différents types couvrent onze Wilaya du pays et se situent essentiellement dans les zones à risque identifiées par l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire.

Forte de l'expérience du programme 2000, l'Agence s'efforce désormais de :

1. Mieux prendre en compte l'intérêt des bénéficiaires, grâce à une définition participative des besoins, une sensibilisation accrue et une institutionnalisation communautaire.
2. Mieux intégrer les actions engagées au sein des plans régionaux et communaux, pour une plus grande cohérence du développement local.
3. Affiner le ciblage des micro-projets en termes de localisation, de dimensionnement et d'objectif, pour tenir compte des particularismes locaux.
4. Orienter davantage les interventions vers l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables, c'est-à-dire privilégier les actions visant à améliorer la nutrition (périmètres maraîchers) et la création de revenus.
5. Concentrer les actions en « grappes de projets » structurées et cohérentes pour en maximiser l'impact et éviter la dispersion des moyens.

Face aux difficultés concrètes d'adaptation des techniques apportées par les micro-projets aux réalités socio-économiques locales incontournables, l'Agence cherche désormais à s'orienter vers de nouveaux principes d'intervention :

- Opérer dans des zones où les populations participent concrètement et où les collectivités s'engagent de manière significative, afin de garantir l'appropriation du projet par les bénéficiaires et la pérennité de l'action.
- Intervenir uniquement dans les communautés où les capacités d'ententes entre bénéficiaires sont évidentes et où les volontés de coopération entre donateurs sont possibles.
- S'engager à exécuter uniquement des micro-projets viables à la base, rigoureusement définis, et compatibles avec les plans d'actions régionaux.
- Confier la sous-traitance des micro-réalisations à des entités spécialisées, expérimentées et ayant fait leur preuve.
- Procéder de préférence aux réalisations avec des opérateurs de proximité, sous la forme de conventions de prestations de service, afin de réduire les dérives techniques et les lenteurs de procédure (recours exceptionnel aux entreprises et à la consultance par appel d'offres).
- S'engager uniquement dans des projets étroitement encadrés et accompagnés dès le départ, c'est-à-dire dont le suivi des travaux et la formation des bénéficiaires sont assurés.
- Débuter les travaux au terme d'une sensibilisation préalable des communautés et une institutionnalisation de leur engagement sous forme d'associations de développement ou de comités de gestion.
- Faire des communes un point d'ancrage des micro-réalisations exécutées, en tant qu'espaces de concertation idéale pour le processus de démocratisation et de socialisation des projets.

Par ailleurs, l'Agence est en train d'étudier les possibilités d'offrir prochainement ses services à de nouveaux partenaires. Il s'agira en particulier de s'impliquer dans les actions de lutte contre la pauvreté, mais toujours en étroite association avec le CSA.